

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile 1 an 26.— 6 mois 13.20 3 mois 6.70 1 mois 2.40
ÉTRANGER: mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port. pour l'étranger dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés.

210^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

191/1 c. la millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 28 c., locaux 20 c. Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Fin dramatique du fils du fondateur de la république tchécoslovaque

Suicide de M. Jan Masaryk ministre des affaires étrangères du gouvernement Gottwald

Il a mis fin à ses jours en sautant de la fenêtre de son appartement, à Prague

PRAGUE, 10 (A.F.P.). — La présidence du Conseil publie le communiqué suivant au sujet du suicide de M. Jan Masaryk, ministre des affaires étrangères :

« Le mardi 10 mars, dans les premières heures de la matinée, le ministre des affaires étrangères, M. Jan Masaryk, a mis volontairement fin à sa vie pleine de travail pour la patrie et la nation. »

« A la suite d'une maladie compliquée d'insomnies, il s'est probablement décidé, dans un moment de troubles nerveux, à mettre fin à sa vie en se jetant par la fenêtre de son appartement officiel dans la cour du palais Czernin. »

« Avant sa fin tragique, dans les dernières heures de la soirée d'hier, M. Masaryk ne manifestait aucun signe d'abattement moral et était, au contraire, plein de son optimisme habituel. »

« Une enquête est en cours. »

M. Masaryk regrettait d'être entré au gouvernement

PRAGUE, 10 (Reuter). — M. Nosek, ministre de l'Intérieur, a déclaré à l'assemblée nationale que M. Masaryk ministre des affaires étrangères, s'est suicidé, mercredi à 6 h., en se jetant par la fenêtre de son bureau. Son corps a été retrouvé une demi-heure plus tard. M. Nosek a ajouté que M. Masaryk avait auparavant envoyé des lettres et des télégrammes en Europe occidentale et aux États-Unis, dans lesquels il désapprouvait sa décision d'entrer dans le nouveau gouvernement.

Consternation à Prague

PRAGUE, 10 (Reuter). — Dès qu'elle eut connaissance du suicide de M. Jan Masaryk, ministre des affaires étrangères, les autorités tchécoslovaques firent couper toutes les communications avec l'étranger. Elles ne furent rétablies que pour transmettre le commu-

niqué officiel sur le suicide de M. Jan Masaryk. Le ministre des affaires étrangères devait prendre la parole mercredi soir au cours d'une manifestation d'amitié polono-tchécoslovaque. La mort tragique du ministre des affaires étrangères semble avoir plongé tout le gouvernement tchécoslovaque dans l'embarras. L'homme de la rue a été informé du suicide de M. Jan Masaryk par la lecture du communiqué officiel à la radio de Prague. Immédiatement, l'émetteur a diffusé des morceaux de musique funèbre.

L'Agence d'information tchécoslovaque, dans sa nérologie, rappelle surtout les émissions hebdomadaires adressées par la radio de Londres au peuple tchécoslovaque. Par ses allocutions, M. Masaryk a contribué beaucoup à l'esprit de lutte et de courage des résistants tchèques et slovaques. Son activité et la bonne humeur qu'il conservait même dans les situations difficiles en avaient fait l'homme le plus populaire de la Tchécoslovaquie. La nouvelle de la mort de M. Masaryk afflige toute la population de Prague. Le ministre de l'Intérieur a ordonné que des drapeaux en berne soient placés sur tous les bâtiments publics. Dès les premières heures de l'après-midi, plusieurs maisons privées étaient drapées de noir.

La terreur règne en Tchécoslovaquie

déclare M. Marshall

WASHINGTON, 11 (A.F.P.). — Passant en revue les récents événements de Prague et la mort de M. Masaryk, le secrétaire d'Etat Marshall a déclaré à la presse :

« La situation internationale est très, très grave. »

Il a ajouté : « La mort de M. Masaryk indique clairement ce qui se passe en Tchécoslovaquie : c'est un règne de terreur qui existe et non pas un gouvernement du peuple qui exerce le pouvoir. »

La mort d'un grand patriote

Dès qu'elle a été connue, la nouvelle de la fin dramatique de M. Jan Masaryk, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a provoqué une profonde émotion dans le monde entier. Elle semble être en quelque sorte le sinistre couronnement d'événements tragiques qui plongent désormais le peuple tchèque dans les ténèbres.

Les circonstances dans lesquelles l'éminent homme d'Etat s'est suicidé ne sont pas encore clairement établies, et il est difficile de prêter foi au communiqué gouvernemental qui affirme que M. Jan Masaryk souffrait d'une maladie des nerfs et d'insomnies. Tous ceux qui l'ont approché déclarent au contraire qu'il était le type même du bon vivant, toujours de bon humeur et affichant un solide optimisme.

Cette funeste détermination a assurément d'autres causes et M. Nosek, ministre tchèque de l'Intérieur, a, semble-t-il, levé un coin du voile lorsqu'il a révélé que M. Masaryk avait, dans la nuit, envoyé des lettres et des télégrammes en Europe occidentale et aux États-Unis dans lesquels il désapprouvait sa décision d'entrer dans le gouvernement.

En acceptant de faire partie de l'équipe ministérielle de M. Gottwald, M. Masaryk — qui avait toujours obstinément refusé d'être inféodé à un

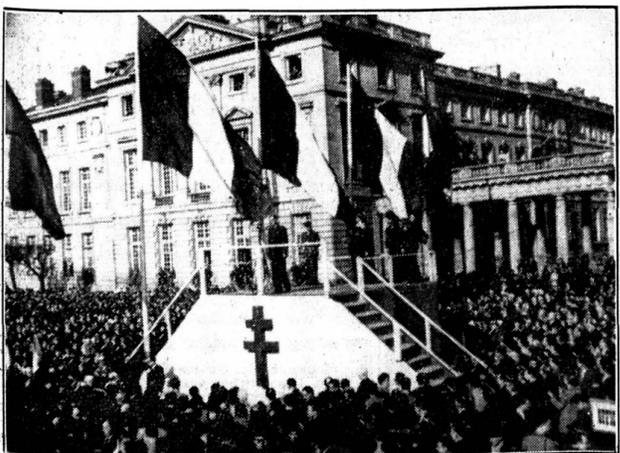
parti politique quel qu'il soit — a-t-il peut-être pensé que sa présence dans le cabinet aurait pour conséquence d'atténuer certaines mesures d'épuration et de répression envisagées par les communistes ? A-t-il aussi espéré pouvoir maintenir un contact avec les nations occidentales et éviter de ce fait l'isolement complet de son pays ? Si tel est le cas, il a dû malheureusement se rendre bien vite à l'évidence que ses espoirs ne se réaliseraient plus, à telle enseigne qu'il aurait tenu récemment à un diplomate étranger ces propos lourds de signification : « Je suis désormais un prisonnier et vous ne devez plus à l'avenir considérer comme venant de moi-même ce que je ferai ou dirai. » Et Masaryk d'ajouter : « Je saurai mourir s'il le faut. »

Il a tenu parole et plutôt que de décevoir ses innombrables amis, en se faisant l'agent d'exécution d'une politique contraire à ses convictions intimes, il a jugé qu'il ne valait pas la peine de continuer à vivre dans ces conditions.

Jan Masaryk, tout comme son père, était un grand patriote et son geste peut être interprété comme une ultime protestation contre la suppression de toutes les libertés. Avec cette subtilité et tragique disparition s'écroule le camouflage installé par les communistes sur le gouvernement tchécoslovaque.

J.-P. P.

Le général de Gaulle à Compiègne



C'est sur l'esplanade du château de Compiègne que le général de Gaulle a prononcé dimanche un important discours au cours duquel il a notamment déclaré que tout était prêt pour assurer la direction du pays.

Une nouvelle version de la disparition d'Hitler et d'Eva Braun



Cet ex-major des S.S. a déclaré aux Américains, à Munich, qu'il avait piloté, à l'époque, un « Junker 52 » dans lequel avaient pris place Hitler et Eva Braun. Il prétend avoir transporté les fugitifs au Danemark. Cette révélation surprenante a obligé les autorités d'occupation à reprendre leur enquête au sujet de la disparition de l'ex-« führer ».

La réaction à Bruxelles...

BRUXELLES, 10 (A.F.P.). — La nouvelle du suicide de M. Masaryk a provoqué une vive émotion à Bruxelles, où elle s'est rapidement propagée dans les milieux politiques et dans ceux de la conférence des « cinq ». Ce grand nom tchèque qui disparaît et les circonstances tragiques qui entourent cette mort suscitent de nombreux commentaires, mais on s'abstient toutefois dans les milieux officiels d'exprimer autre chose qu'une vive sympathie pour la personnalité de l'homme d'Etat disparu.

... et à Rome

ROME, 10 (A.F.P.). — Le suicide de M. Masaryk, ministre des affaires étrangères tchécoslovaque, est annoncé sous de larges titres par la presse romaine du soir.

Commentant la nouvelle, le « Giornale d'Italia » écrit :

« Nul plus que M. Bénès ne ressentira aujourd'hui la douleur et l'amertume de cette disparition. C'est l'acte désespéré d'un homme qui par son geste a voulu réveiller dans le peuple tchécoslovaque l'amour de la liberté. Etant donné sa popularité et la grande renommée du nom qu'il portait, sa mort dans des circonstances aussi tragiques aura un écho très grave dans tout le pays. »

(Lire la suite en dernières dépêches)

GRAVE CONFLIT DE TRAVAIL DANS LA CITÉ DE CALVIN

La grève des typographes de Genève est effective depuis hier matin

La Fédération suisse des typographes et la Société suisse des maîtres imprimeurs désavouent les grévistes qui ont cessé le travail en violation du contrat collectif en vigueur

Ce conflit touche quatre-vingts imprimeries de la place - Tous les quotidiens genevois ont cessé de paraître

Un de nos correspondants de Genève nous écrit :

Genève a donc vécu hier sa première journée sans aucun des quotidiens familiaux à se mettre sous la dent, on veut dire sous l'œil. Les administrations de journaux, qui, elles, n'étaient pas en grève, furent, dès les premières heures et jusque dans la soirée, assaillies d'interrogations téléphoniques, car le grand public ignorait complètement que le torchon brûlait depuis assez longtemps dans l'imprimerie.

La position des grévistes est délicate

On ne reviendra pas ici sur le fond et l'origine du conflit puisque, sur ce point, les dépêches d'agence ont déjà informé le lecteur, mais il faut bien préciser la position des grévistes, qui ne laisse pas d'être assez délicate.

En effet, les typographes genevois se sont mis en grève contre l'avis formel du comité central de la Fédération suisse de métier et de tous les présidents de section, spécialement réunis, dimanche, à Berne. Ils ont été en outre avertis que, s'ils rompaient leur contrat et s'opposaient ainsi à la décision de leurs collègues de tout le reste du pays, ils ne recevraient aucun subside de grève de la caisse centrale, sans préjudice d'une amende pouvant atteindre 50,000 fr. et de l'exclusion de la Fédération suisse.

C'est donc en dépit de ces graves menaces que, dans la soirée de mardi, les typographes genevois se prononcèrent comme on sait, et cela à la très forte majorité de quelque 370 voix contre 69. Ils étaient donc 440 environ, qui s'étaient réunis au Grütli, lequel local est aussi celui du parti populiste. Il convient cependant de noter que les typographes syndiqués sont au nombre de 680 à Genève, de sorte que 240 d'entre eux n'ont pas exprimé leur opinion. Relevons enfin, pour en finir avec les

chiffres, que le conflit a amené la fermeture d'un peu plus de 80 imprimeries, et que les grévistes disposent d'un fonds d'une centaine de milliers de francs pour soutenir leur action. Si l'on estime à 160 fr. le gain hebdomadaire moyen d'un typographe, il semble qu'on puisse assez exactement calculer les possibilités de résistance des grévistes.

Les grévistes encerclent l'imprimerie de la « Suisse »

C'est peu avant minuit que les 440 ouvriers réunis, mardi, au Grütli se prononcèrent pour la grève. Aussitôt, ils se retournèrent contre les imprimeries des deux journaux du matin en plein travail à cette heure-là.

Leur première démarche fut pour le « Courrier de Genève », le quotidien catholique qui s'imprime au sommet de la vieille ville, et que ses ouvriers quittèrent immédiatement, sans aucun incident.

Il devait en aller autrement à « La Suisse », vers l'imprimerie de laquelle descendirent ensuite les grévistes. De part et d'autre on était résolu et on le savait réciproquement. Les typographes de « La Suisse » entendaient « sortir » leur journal coûte que coûte, en dépit des deux cents grévistes menaçants qui encerclèrent l'imprimerie et que contenaient d'ailleurs d'importantes forces de gendarmerie.

Et le fait est que le journal fut composé, éché et qu'il sortit de la rotative comme à l'ordinaire. Mais les opérations s'arrêtèrent là, car les manifestants empêchèrent les camions chargés de ballots de « La Suisse » de quitter la cour de l'imprimerie, de sorte que le journal ne put être distribué. Au surplus, les grévistes avaient même prévu un service de motocyclistes qui eussent rejoint et retenu sur la « route de Suisse » le camion qui aurait pu briser le cercle de la rue Bartholoni. En outre,

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES A BERNE

La fusion des deux Bâle ou le difficile remariage

Le Conseil national refuse à son tour la garantie fédérale aux dispositions constitutionnelles pour préparer la fusion

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Grande journée pour les juristes, mercredi sous la coupole. Les représentants du peuple devaient décider si, oui ou non, il convient d'accorder la garantie fédérale aux nouvelles dispositions constitutionnelles acceptées par le peuple aussi bien à Bâle-Ville qu'à Bâle-Campagne et qui doivent préparer la fusion de ces deux demi-cantons, séparés depuis 1833, à la suite d'événements dont chacun est censé avoir entendu parler à l'école primaire.

L'affaire, simple en apparence, se complique en fait de quantité d'éléments politiques, moraux, juridiques et même de considérations sentimentales. Aussi donnera-t-elle lieu à un copieux débat introduit par quatre rapporteurs : deux pour la majorité de la commission — une majorité d'une seule voix — et deux pour la minorité.

Le premier de ces rapporteurs, M. Tell Perrin, qui présida les débats des commissaires (à Neuchâtel, on s'en souvient), présente, avec une remarquable clarté, un cours de droit public.

Il précise qu'en l'occurrence, l'Assemblée fédérale ne légifère pas, qu'elle intervient uniquement comme autorité de contrôle pour veiller au respect du droit fédéral par les cantons. Les députés doivent donc se borner à examiner si les dispositions constitutionnelles votées dans chacun des demi-cantons

sont, contrairement au droit fédéral. Or, pour M. Perrin, il n'y a aucune contradiction.

« Du point de vue fédéral, déclare le rapporteur de la majorité, il faut saluer la tendance vers le retour à l'unité de deux demi-cantons qui, le plus longtemps, ne furent qu'un. Le besoin de ce retour à l'unité s'est manifesté de la seule manière qui soit conforme aussi bien au droit fédéral qu'à celui de la seule manière qui soit conforme aussi bien aux deux demi-cantons, par un scrutin populaire dont personne ne conteste la légalité. »

Il est vrai que le gouvernement de Bâle-Campagne tire argument de la très faible majorité acceptante (800 voix sur plus de 21,000 votants) pour affirmer qu'un tel vote ne suffit pas à supprimer l'un des vingt-cinq Etats souverains de la liste des cantons confédérés. Mais il avait le pouvoir, dans sa souveraineté, de fixer pour le vote une majorité qualifiée par exemple la majorité absolue non pas des votants, mais des citoyens actifs — il ne l'a pas fait. Il est donc étrange qu'il critique aujourd'hui sa propre volonté. La majorité relativement faible des acceptants ne serait un argument valable que si l'on abandonnait le principe démocratique pour y substituer un principe oligarchique.

Mais faudrait-il alors, comme le prétendent les adversaires de la ratification, reviser d'abord la constitution fédérale qui reconnaît expressément, dans l'énumération des cantons contenue en son article premier, l'existence de Bâle-Campagne ? Non ! affirme M. Tell Perrin, car les textes pour lesquels on nous demande la garantie ne sont pas la nouvelle constitution du canton de Bâle ayant retrouvé son unité. Ils ne font que poser les règles de procédure pour parvenir à l'unité et fixer quelques principes. C'est au moment où la charte cantonale unifiée aura été acceptée par le peuple des deux demi-cantons — si elle est acceptée — que l'on devra reviser l'article premier de la constitution fédérale, mais pas avant.

Il ne reste donc qu'à donner la garantie à des dispositions de procédure adoptées selon toutes les règles du droit en vigueur par deux demi-cantons usant de leur souveraineté.

Un peu plus longuement, le rapporteur en langue allemande, M. Huber, socialiste de Saint-Gall, fils d'un ancien conseiller national qui fut l'un des plus redoutables « débatteurs » de l'assemblée et qui ne semble pas avoir transmis tous ses dons à sa progéniture — expose des considérations analogues, puis c'est le porte-parole de la minorité, M. Lachenal, de Genève, qui prononce une véritable plaidoirie, éloquent et fougueuse, où les arguments sont entremêlés d'appréciations ironiques sur les juristes de la couronne et les rédacteurs du message gouvernemental.

M. Lachenal s'attache alors à situer exactement le problème, à le débarrasser d'un feuillet de données adventices, à préciser la position des adversaires de la garantie.

Ces adversaires, ils ne condamnent pas le principe même de la fusion. Notre droit public peut parfaitement admettre qu'un demi-canton cesse d'exister d'une vie autonome. Mais c'est là une question qui n'intéresse pas seulement ce demi-canton.

G. P. (Lire la suite en 7^{me} page)

La situation devient critique

Cependant, c'est à l'heure de sortie des ouvriers de ce journal que la situation devint le plus critique, et c'est dans les cars de la police que les typographes de « La Suisse » furent reconduits chez eux. Cette mesure, qui n'alla pas sans nouvelles menaces, injures et même jets de pierres de la part des grévistes, constituera le dernier acte d'une nuit mouvementée.

(Lire la suite des nouvelles en 7^{me} page).

L'INGÉNU VOUS PARLE... LA PANACÉE

Non, il ne s'agit pas de pénicilline. Le remède en question est plus vieux que cela, si vieux déjà que, selon certaines gens, il ne guérit plus comme avant. On l'appelle indifféremment droit de vote ou suffrage universel.

— Universel ? protestent ces dames, quand on ne nous l'a pas encore accordé ?

— Non plus qu'aux enfants à la mamelle, riposte Jean-qui-grogne, qui n'est pas toujours très délicat sur la qualité ni la nouveauté de ses plaisanteries.

Jean-qui-grogne a, de toute façon, tort de railler. Sur la question du suffrage féminin, il est des personnes chatouilleuses, qui prennent la mouche pour un rien. Au point qu'il me semble déjà entendre quelques lectrices s'indigner :

— Comment donc, Monsieur l'Ingénu, vous ne mettriez pas votre plume au service de notre cause ?

— P'têt ben qu'oui !

— Vous préférez l'oreille aux sophismes de nos adversaires ?

— P'têt ben qu'non !

— Nous ne sommes pas en Normandie, Monsieur l'Ingénu, mais en Suisse, pays d'honnêtes gens, où l'on joue cartes sur table.

— Certes, chère Madame, mais en Suisse, le secret du vote est garanti par la constitution. Cependant, le secret du vote ne concerne guère Jean-qui-grogne, qui, impudence ou cynisme, ne fait pas mystère de ses opinions. Je puis donc bien révéler qu'il votera « non » pour le sucre et « non » encore pour le vote des femmes. Que voulez-vous ? Jean-qui-grogne est un impénitent « Neinsager », une espèce de petit Molotov.

Pour le sucre, cela se comprend. Jean-qui-grogne souffre de diabète ; il lui importe peu qu'on construise

une nouvelle raffinerie et qu'on cultive des betteraves à la place de blé. Mais pour le vote des femmes ? Je vous donne les arguments de Jean-qui-grogne pour ce qu'ils valent. Ils ne sont d'ailleurs pas très neufs.

— Est-ce que notre mère Eve a eu besoin d'un bulletin de vote pour décider notre père Adam à planter ses dents dans la pomme fatale à côté de l'empreinte de ses propres quenottes ? Et pour consulter sa nymphe Egérie, est-ce que le vieux Numa lui présentait une urne ? Et je ne te parle pas du règne de Mme de Pompadour...

Jean-qui-grogne a bien raison de ne pas parler du règne de Mme de Pompadour, car le gouvernement de Louis XV n'a guère été un modèle de genre. Depuis l'avènement de la démocratie, la question se présente sous un autre jour.

Seulement, quand on veut quelque chose, il faut être unanime à le vouloir, et c'est là que le raisonnement de Jean-qui-grogne reprend quelque force.

— Les célibataires voudraient en tâter, tandis que les femmes qui ont des gosses à moucher n'y tiennent aucunement. Comment arranger cela quand on a le cœur tendre, qu'on considère les femmes comme des anges descendus sur la terre et qu'on désire ne leur faire aucune peine, même légère ?

— Oui, comment, Jean-qui-grogne ?

— Et si on leur proposait, à leur majorité, le choix entre une carte civique et un mari ?

— Solution idéale, certes, mon cher Jean-qui-grogne. Seulement, les cartes civiques, cela peut s'imprimer comme de simples billets de banque, tandis que les mariages...

L'INGÉNU.

Que se prépare-t-il dans les Balkans ?

Rappels de réservistes en Bulgarie

ISTANBUL, 10 (A.F.P.). — La défense antiaérienne aurait été remise en place à Sofia depuis quelques jours et les officiers, et sous-officiers de réserve de la DCA recevraient des ordres d'appel, si l'on en croit le témoignage de voyageurs arrivant de Bulgarie. De nombreux médecins, membres du parti communiste, seraient également rappelés en vue d'être dirigés vers la frontière gréco-bulgare.

militaires confirment l'information selon laquelle des sous-marins de « nationalité étrangère » sont leur apparition dans les eaux grecques.

C'est ainsi que le ministère de l'ordre public a reçu de Aghios Andreas, en Chalcidique, une information selon laquelle un sous-marin de « nationalité étrangère » a été aperçu de ce bourg en surface.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE : Silhouette de César Frank

IMMEUBLES

A VENDRE

Terrains à bâtir à Pesex, haut du village; conviendrait pour deux constructions d'environ 900 m², eau et gaz sur place. Vue imprenable.

Immeuble à Neuchâtel avec plan de transformation, genre familial.

Terrains de contenance diverse avec canalisations, haut de la ville.

Immeubles à Pesex; magnifique villa avec garage, et immeuble locatif de trois appartements. — Adresser offres écrites à P. C. 321 au bureau de la Feuille d'avis.

Enchères d'immeuble

M. Paul Thiébaud, à Fleurier, offrira par voie d'enchères publiques volontaires, le samedi 13 mars 1948, dès 15 h., à l'hôtel National, à Fleurier, l'

IMMEUBLE LOCATIF

qu'il possède au dit lieu, Ruelle Rousseau 6, comprenant quatre logements et grandes dépendances (deux logements de trois et deux chambres au rez-de-chaussée; deux logements de trois et quatre chambres au 1er étage).

Possibilité de construire deux logements au 2me étage. Assurance-incendie: Fr. 32,000.— plus 50% Estimation cadastrale: Fr. 30,000.— Rendement: Fr. 1,920.— Surface cadastrale (article 1716) 211 m² place et jardin 432 m²

L'appartement est du 1er étage de trois chambres, éventuellement quatre, est à disposition de l'acquéreur immédiatement ou à convenir, à son choix.

Pour visiter, s'adresser directement à M. Paul Thiébaud et pour prendre connaissance des conditions au notaire Max Benoit, à Fleurier, préposé aux enchères. Tél. 9 11 20.

A vendre à Lausanne, dans situation ensolleillée, proximité du centre, immeuble locatif de bon rapport

Loyers à bon marché, bon état d'entretien, rendement brut 7%. Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

A vendre, à la Vue-des-Alpes, beau chalet-villa meublé

quatre ou cinq chambres et dépendances. Construction soignée, habitable toute l'année. Eau et lumière, 2670 m. Agence romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.



B. DE CHAMBRIER Place Purry 1, Neuchâtel Tél. 5 17 26 Bureaux à Lausanne et à la Chaux-de-Fonds

VENTE ET GÉRANCE D'IMMEUBLES A vendre à Neuchâtel, bel immeuble locatif avec atelier de 100 m²

quatre appartements séparés de trois et deux pièces, confort moderne. Construction 1937 en parfait état d'entretien. Jardin et grève.

A vendre, dans localité à l'ouest de Neuchâtel, à proximité du tram, jolie villa

de six pièces, en un ou deux appartements, bain, chauffage central, Jardin. Belle situation.

A vendre à Valangin, maison d'habitation avec rural

cinq chambres, nombreuses dépendances, écuries, grange, buanderie. Chauffage central. Les dépendances pourraient être transformées en atelier pour serrurier, maréchal ou autre. Libre pour l'acquéreur.

A vendre à la Tène, un chalet de plage contenant une chambre, véranda et cuisine.

A LOUER

On offre à échanger appartement

de trois chambres et dépendances, au Locle, contre un de trois ou quatre pièces, à Neuchâtel ou environs. — Faire offres écrites sous chiffres P. E. 327 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre à louer aux Prises-sur-Provence, pour l'été ou à l'année, chalet meublé

bien situé. Faire offres à Jules Banderet, syndic, Mutruz.

PENSIONS OFFRES ET DEMANDES

Pour le 15 mars, à louer chambre avec pension S'adresser Beaux-Arts No 14, 3me étage.

A louer tout de suite jolie chambre à un ou deux lits pour messieurs sérieux. Bellevaux 14.

A louer jolie chambre à jeune homme sérieux. Sablons 33, 3me étage.

DEM. A LOUER

On demande à louer, à Pesex ou à Corcelles, APPARTEMENT

de quatre chambres, salle de bain et chauffage central, ainsi que petit atelier et garage. Demander l'adresse au No 317 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant chinois demande une chambre, à Neuchâtel, de préférence près de l'Université. Prix: environ 40 fr. par mois. Si deux repas (dîner et souper) sont compris, environ 160 fr. par mois. — S'adresser par écrit à Hsu Cuo-Ching, No 19, avenue Montemarch, c/o M. Passaplan, Fribourg.

On cherche pour le 24 mars, dans le bas de la ville, non meublée

petite chambre haute ou indépendante. Faire offres écrites à F. P. 334 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche chambre

ou soléil (avec pension pas exclu) pour fin mars ou avril. Adresser offres écrites à P. C. 330 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle simple et solvable cherche un petit logement

meublé ou non ou chambre avec éventuellement part à la cuisine (urgent) pour le 25 mars ou 1er avril. Adresser offres écrites sous chiffres F. S. 325 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de la ville cherche quatre chambres

pour ouvriers. — Adresser offres écrites à V. O. 323 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre à deux lits pour jeunes gens sérieux, centre, bain, soléil. Demander l'adresse au No 221 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à deux lits, indépendante, pour jeunes gens, Tél. 5 30 58.

OFFRES D'EMPLOIS

RÉGLEUSE

Fabrique d'horlogerie, région des Jacs, cherche régleuse expérimentée (petites pièces), connaissant le point d'attache, pour travailler en fabrique. Place stable et bien rétribuée. A défaut, on sortirait du travail à domicile. Faire offres sous chiffres P. 12.018 à Publicitas, Neuchâtel.

Décoratrices

Petite industrie de la ville cherche deux jeunes filles ayant du goût pour le dessin et la décoration. Bon salaire.

A la même adresse, on demande une jeune fille

pour faire les courses. Adresser offres écrites à D. F. 320 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour SOLEURE

une jeune fille intelligente pour tenir compagnie à deux enfants de 14 et 15 ans et aider un peu au ménage à côté de la cuisinière et du chauffeur. Aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Belle chambre, argent de poche et vie de famille, très belle place.

Se présenter chez Mme KOHLER, Unitex S. A., 19, avenue de la Gare, Neuchâtel, tél. 5 47 68.

On demande pour entrée immédiate

OUVRIÈRES

Places stables. — Se présenter à la Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S. A., Pesex, téléphone 6 13 33

Pour le 15 juin, ou époque à convenir, je cherche, à côté de femme de chambre, pour ménage de trois personnes, une

jeune cuisinière

propre et active, sachant faire une bonne cuisine bourgeoise. — Place stable, Gages Fr. 150.— par mois. Adresser offres et certificats sous chiffres P. 2207 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Maison d'horlogerie de la place de Bienne cherche

bonne sténo-dactylo

de langue maternelle française, capable d'initiation. Adresser offres manuscrites si possible avec photographie sous chiffres S. A. 303 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé

de langue française, avec bonnes notions d'allemand, est recherché pour correspondance et autres travaux de bureau. Entrée au plus tôt. (De préférence avec connaissances de la branche.) Place stable, bon salaire.

Mueller & Krepel, Zurich 31

Verrerie et ustensiles de laboratoire en gros

Nous cherchons vendeuse qualifiée

Place stable pour personne au courant de la branche.

Faire offres écrites avec curriculum vitae: C. Bloch-Meyer, la Neuveville, tissus-confection

Aides-monteurs

en chauffage, sont demandés immédiatement. Places stables. S'adresser à Ch. Scheidegger, Bachelin 10, Neuchâtel, tél. 5 14 77.

Société coopérative de consommation de Boudry - Cortailod

engagerait un couple de vendeurs

expérimentés, pour la gérance de son magasin principal à Boudry. Place intéressante pour ménage qualifié et actif.

Offres avec certificats et références sont à adresser au bureau de la société, à Boudry.

Branche tissus et confections

Représentant à la commission, sérieux et actif est recherché pour visiter clientèle particulière dans le rayon: Neuchâtel et environs, Val-de-Ruz, la Chaux-de-Fonds, le Locle. Faire offres sous chiffres P 2346 N. à Publicitas, Neuchâtel.

L'imprimerie Paul Attinger S. A. cherche un

manœuvre pour la fonte du plomb

Se présenter au bureau, avenue Rousseau 7.

J. GROUX, installateur-électricien 2, rue du Manège - Tél. 5 31 25 engagerait un

monteur électricien (place stable), éventuellement un appartement à disposition, ainsi qu'un manœuvre et un apprenti.

Nous cherchons OUVRIER

(éventuellement débutant à former) pour différentes opérations sur pierres d'assortiment. Place stable et bien rétribuée pour jeune homme intelligent et capable de s'adapter à un travail minutieux. — S'adresser à

FABRIQUE MARC BOOS FLUCKIGER & Co, successeurs, Avenue Fornachon 2, PESEUX, tél. 6 13 94

On cherche, pour tout de suite, jeunes gens, présentant bien, sérieux, en qualité de

placeurs

Se présenter: Cinéma Apollo.

JEUNE FILLE

pour le service de salle. Entrée immédiate. — R. Langenstein, Vevey, téléphone (021) 5 32 94.

Je cherche jeune personne consciencieuse pour NETTOYAGES

Adresser offres écrites à S. F. 251 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, pour le printemps, jeune fille en bonne santé et sérieuse, hors des écoles, en qualité de

VOLONTAIRE dans petite famille. Vie de famille. Vacances et congés réglés. Leçons d'allemand. — Mme Biehle-Strub, architecte, Weinfelden (Thurgovie).

On cherche pour tout de suite ou date à convenir un

jeune homme fort et honnête, pour faire les commissions. — Faire offres à la bouche-rie E. Dubois-Feuz, Châteaue 2, Colombier, téléphone 6 34 24.

Pour la saison d'été (juin à novembre), dans maison située à la campagne, au Val-de-Ruz, on demande une

CUISINIÈRE EXPÉRIMENTÉE Adresser offres à Mme Maurice Robert, Collégiale 8, Neuchâtel.

Jardinier et aides-jardiniers

seraient engagés tout de suite, chez Benkert et Co, Maladière 2.

On cherche pour ménage soigné de trois personnes adultes une

gouvernante-ménagère capable, consciencieuse et bonne cuisinière. Bons traitements et salaire assurés. Entrée à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres C. C. 326 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 16 à 18 ans, trouverait place chez agriculteur près de Zurich. Vie de famille assurée. Salaire selon entente. Pour le 1er avril ou date à convenir. Faire offres à E. Mottmann, Colombier (Neuchâtel).

Famille de médecin, de deux personnes, à Leysin, cherche

jeune fille connaissant tous les travaux du ménage. Bons gages. S'adresser à Mme Gilbert de Rahm, «La Soidanelle», Leysin.

AVIS CONCERNANT LE PERSONNEL ITALIEN. Nous assurons contre les accidents aux conditions requises par le gouvernement italien: Le personnel de maison Les employés d'entreprises non soumises à la C. N. BESSE & Co NEUCHÂTEL Faubourg du Lac 11 Tél. (038) 5 22 02

JEUNE FILLE pour aider aux travaux d'un ménage soigné. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille et bons traitements. S'adresser à Mme W. Siegenthaler, Dr. Schneiderstrasse 104, Nidau, tél. (032) 2 45 27.

DEMANDES D'EMPLOIS JEUNE FILLE (Suisse allemande) de 17 ans, sachant cuisiner. CHERCHE PLACE dans un ménage pour se perfectionner dans la langue française. — Adresser offres écrites avec indication de salaire à Rose-Marie Fuhrer, Chansons 10, Pesex.

Jeune dessinateur de construction cherche place pour Pâques, où il aurait l'occasion de se perfectionner et d'apprendre le français. (Si possible nourri et logé chez le patron.) On préfère de telles conditions à un bon salaire. S'adresser à Kurt Roll, Mitteldorfstrasse 11a, OSTERMUNDIGEN (Berne)

Jeune fille de la Suisse allemande avec le diplôme commercial cherche place à Neuchâtel, éventuellement seulement pour la demi-journée. Date d'entrée le 1er mai ou à convenir. Adresser offres écrites à R. S. 314 au bureau de la Feuille d'avis.

Mademoiselle Rose SIMMEN Masseuse-pédicure Saint-Honoré 12 Tél. 5 26 25 domicile: 7 51 42

Ch. BAUERMEISTER PEDICURE Avenue du 1er-Mars 12 reçoit mardi, jeudi, samedi Tél. 6 19 82

Jeune fille de 18 ans, Suisse allemande, sachant très bien le français, cherche place dans pâtisserie-tea-room pour le service. Mme Bigler, boulangerie-pâtisserie, le Locle, Tél. 3-15 74.

JEUNE FILLE protestante, 18 ans, ayant été trois années dans une boulangerie-pâtisserie. CHERCHE PLACE pour le 15 avril, dans magasin de n'importe quelle branche. Cantons de Vaud ou de Neuchâtel préférés. Vie de famille désirée. — Offres à Mlle Marta Brunner, Limmattalstrasse 160, Zurich 49.

Jeune homme d'Oberland bernois, âgé de 16 ans, cherche place à Neuchâtel ou aux environs dans laiterie, boulangerie ou autre commerce, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Adresser offres écrites à O. A. 333 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprenti mécanicien Nous engageons pour le printemps jeune homme en qualité d'apprenti mécanicien. Faire offres écrites, avec certificat scolaire: Atelier de mécanique de précision Chapatte, Schafter & Co, Neuchâtel, Saars 28.

REMERCIEMENTS Monsieur et Madame R. BOLLIGER et famille, très touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de leur cher petit Willy remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris une si grande part à leur deuil. Neuchâtel, le 11 mars 1948.

Vous réaliserez les plans les plus audacieux avec une Geugeot. Car si la 202 Geugeot reste la voiture économique idéale pour vos occupations journalières, elle est aussi la parfaite grimpeuse, particulièrement maniable, à la tenue de route impeccable et au moteur de renommée mondiale. La 202 est la voiture qui demande peu mais tend beaucoup. C'est la 6 HP la plus achetée en Suisse en 1947. Plus de 2000 voitures de tourisme et utilitaires vendues. Agents officiels en Suisse: Affoltern-am-Aar, Ardon, Bâle, Berne, Bottens, Box, Bienna, Brugg, Buchs, La Chaux-de-Fonds, Coire, Delémont, Fribourg, Genève, Granges, Langenthal, Lausanne, Lenzburg, Locarno, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, La Neuveville, Payerne, Porrentruy, Rheinfelden, Romanshorn, Schönenwerd, Soleure, Saint-Gall, Uster, Vevey, Wald, Waldenburg, Wetztingen, Winterthur, Yverdon, Zofingue, Zurich, Zwingen, E. Epper, Auto-Garage, J. Segessemann Fils, R. Ammann, Auto-Garage, C. Gyssax, Garage, J. Montavon, R. Egli, Auto-Garage, A. Müller, Garage Holvética, P. Kaufmann, Automobile, Garage Central, E. Schnetz, W. Zolliker, Notker-Garage, O. Widmer, Garage, Auto-Stand, E. Wild, Garage Waldhof, Rüttlin & Bollier, Auto-Garage, F. Knibbeler, Garage, H. Kunz, Kreuz-Garage, Garage d'Yverdon, J. Lanz, Auto-Garage, Automobilwerke Franz A. G., Müller A. G.

SALON DE L'AUTOMOBILE • GENÈVE

3

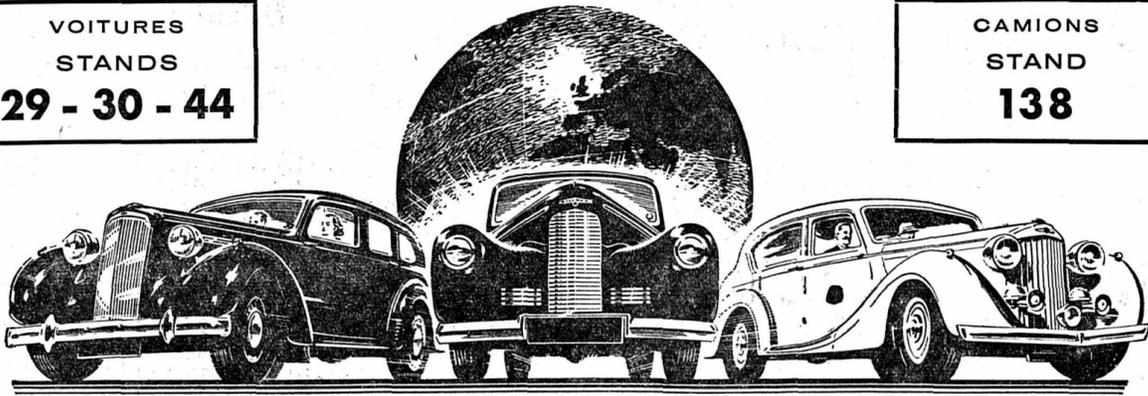
RAVISSANTES VOITURES

SUNBEAM • HUMBER • HILLMAN

UN BON CAMION: **COMMER**

VOITURES
STANDS
29 - 30 - 44

CAMIONS
STAND
138



Agents généraux - Importateurs:
BLANC & PAICHE S. A.
50, boul. des Tranchées
GENÈVE

Agents régionaux:

Nyon: Garage Central
Lausanne: Garage Georgette
Vevey: Garage du Léman
Martigny: Garage Balma
Yverdon: Garage d'Yverdon

Tél. 9 52 18
Tél. 3 96 96
Tél. 5 16 34
Tél. 6 12 94
Tél. 2 22 49

Fribourg: Garage de la Gare
Neuchâtel: Garage Hirondelle
La Chaux-de-Fonds: Garage Sporting
Echallens: Garage Häberli
Avenches: Garage Käsermann

Tél. 2 24 01
Tél. 5 31 90
Tél. 2 18 23
Tél. 4 12 92
Tél. 8 32 29

PRODUITS DU GROUPE ROOTES DE LONDRES

Pour vos enfants



Les premières
ROBES JUPES
JAQUETTES et PULLOVERS
de printemps

Ravissants modèles chez

Savoie-Petitpierre S. A.
Spécialités RUE DU SEYON

A vendre environ 30 m²
FUMIER
vieux. Adresser - offres
écrites à V. E. 278 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

Hôtels, attention!
J'expédie poids mort:
lapins, dinde, oies, ca-
nards, poulets. Livraison
soignée, aux prix du jour,
franco. Jean Bousson fils,
voailles, Orbe.

A vendre
GÉDULE HYPOTHÉCAIRE
de Fr. 9000.- 2me rang,
sur immeuble, intérêt
4,5%. - Adresser offres
écrites à D. R. 296 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Vélo d'homme
à vendre, tourisme, par-
fait état, moyeu trois vi-
tesse et freins tambours,
compteur vitesse, etc. -
Prix: 260 fr. S'adresser à
M. Tellenbach, Saars 33,
Tél. 5 45 12.

A vendre un
vélo de dame
parfait état, révisé. Prix
avantageux. Adresser of-
fres écrites à R. P. 331 au
bureau de la Feuille
d'avis.

BATEAU
à vendre, quatre places,
une paire de rames, bara-
que de pêche et articles
de pêche. Adresser offres
écrites à L. S. 313 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

Passeports
Toutes nos photos
« passeports » sont
exécutées rapide-
ment, et avec le plus
grand soin.

**PHOTO
ATTINGER**
7, pl. Piaget - 3, pl. Purry
NEUCHÂTEL
Spécialiste des bons
portraits

A vendre
CANOË
biplaces. « Pionnier »,
avec voiles, dérives, etc.,
au plus offrant. - De-
mander l'adresse du No
324 au bureau de la
Feuille d'avis.

BATEAU
huit places, deux paires
de rames, motogodille
« Pinta », en bon état,
à vendre. Demander l'adres-
se du No 315 au bureau
de la Feuille d'avis.

**BEAU
PIANO**
(Gaveau, Paris)
brun, conservé à l'état
de neuf, cordes croisées,
belle sonorité à vendre
550 fr., rendu sur place.
Mme R. Wilson, Parc 9bis,
la Chaux-de-Fonds, télé-
phone 2 39 45.

A VENDRE
un costume tailleur et un
manteau noirs, taille 42,
soutiers Bally vogue
« Pumps » No 36, le tout
à l'état de neuf. Prix in-
téressant. Demander l'ad-
resse du No 329 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

A vendre une auto
« Chevrolet »
en parfait état. - Télé-
phoner au No 5 13 14.

Haricots secs, Fr. 1.50
Les 100 gr. Haricots cas-
soulets, Fr. 1.10 la gran-
de boîte.

Magasins Meier S. A.

Superbe occasion
vélo de course, état de
neuf, Rocher 16, Neuchâ-
tel, 1er étage.

EVERSHARP
Pâques
une véritable
GARNITURE EVERSHARP
Stylos à bec d'or personnel pour
dames et messieurs
Fr. 27.50 à 70.-
Porte-mines automatiques
Fr. 12.- à 45.-
Livrables séparément ou assortis
dans de jolis écrins

**EN VENTE DANS TOUTES
LES BONNES PAPETERIES**

Guye-Prêhe
NEUCHÂTEL

Avec le printemps
repareit le bas fin
Nylon, pure soie, soie mixte
ou soie rayonne
Du choix et des prix dans toutes
les qualités

EVERSHARP
Pâques
une véritable
GARNITURE EVERSHARP
Stylos à bec d'or personnel pour
dames et messieurs
Fr. 27.50 à 70.-
Porte-mines automatiques
Fr. 12.- à 45.-
Livrables séparément ou assortis
dans de jolis écrins

**EN VENTE DANS TOUTES
LES BONNES PAPETERIES**

Cafévite
la nouvelle cafetière
pour la cuisine
d'après le système « Espresso »
simple, solide, pratique
et économique

**Démonstration et dégustation
du 11 au 13 mars**

ROBERT
S. A. SEYON 12

à Longchamp
Elégante CAPELINE
en feutre lapin coloris mode,
ravissante garniture de voilette
en soie **2950**

Un choix splendide de ravi-
sants chapeaux de Fr. 14.50 à **69.-**

la Nouveauté sa
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

un coup de **Téléphone**
ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL
maitre teinturier
5 17 51

**DU CRAYON
A L'ARMOIRE
EN ACIER...**
RANSEYER
Tout pour le bureau
Tél. 5 12 79

**Ferblanterie
Appareillage**
**F. Gross
& Fils**
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Boucherie-charcuterie
R. MARGOT
5 14 56
Service à domicile tous
les jours excepté le
lundi et le vendredi;
les commandes doivent
être données la VEILLE
ou le matin jusqu'à
7 h. 30

ÉLECTRICITÉ
Piffaretti
Neuchâtel
5 26 48
INSTALLATEUR
ÉLECTRICIEN
DIPLOMÉ
Rue Saint-Maurice 11

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS
DANS VOTRE RÉGION

VUILLEMIN & CIE
Entreprise de couverture de bâtiment
successeur de VUILLEMIN Frères
Bureau: rue J.-J. Lallemand 1 Tél. 5 23 77 Neuchâtel
Tullin - Ardoises - Eternit - Ciment - Ligneux
Peinture des fers-blancs - Réfection de cheminées

**DECOPPET
FRÈRES**
Tél. 5 12 67
EVOLE 49
NEUCHÂTEL
MENUISERIE
CHARPENTERIE
PARQUETERIE

SERRURERIE CARL DONNER
Bellevaux 8
5 31 23
Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde

Maison CIGHELIO Avenue de la gare 15 - NEUCHÂTEL
HÉLIOGRAPHIE - PHOTOCOPIE Tél. **5 22 93**
procédé à sec, vente de papiers calque et héliographiques
Dépôt: M. Sandoz, coiffeur, place Purry

DEM. A ACHETER
**Achats - Ventes
Echanges**
de tous meubles usagés
S'adresser toujours aux
Occasions Meyer
Faubourg de l'hôpital 11
Neuchâtel

**Pousse-pousse
pour jumeaux**
est demandé au plus tôt.
Tél. 5 45 76.

Je cherche à acheter
d'occasion un
bateau à moteur
bon état, quatre à six
places. - Adresser offres
écrites à P. F. 316 au bu-
reau de la Feuille
d'avis.

Je serais acheteur d'un
fort
CHEVAL
de 4 à 8 ans. Faire offres
écrites détaillées avec
prix à O. A. 300 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

J'achète LIVRES
et TIMBRES-POSTE
AU ROSEAU PENSANT
Temple-Neuf 15

Je cherche à reprendre
« bon commerce »
marchant bien ou petite
industrie. - Faire offres
écrites détaillées sous
chiffres M. B. 238 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter
d'occasion les
disques Assimil
(anglais)
Faire offres à Mlle Ber-
thoud, la Neuveville, télé-
phone 7 92 02.

**Produits
d'entretien**
pour chausseurs
Meilleures marques
suisses et anglaises

Jutzler
RUE DE L'HÔPITAL 3
TÉLÉPHONE 5 16 90
NEUCHÂTEL

A vendre un
potager à bois
trois trous, feu renversé,
un four, une bouilloire
15 l., en parfait état, con-
viendrait pour gros mé-
nage ou campagne, mar-
que « Suisse », ainsi qu'un
meuble radio-gramm, trois
longueurs d'ondes, avec
changeur de disques au-
tomatique, marque « Tho-
rens », fiche installée pour
haut-parleur; convien-
drait pour restaurant. -
Adresser offres écrites à
C. P. 322 au bureau de la
Feuille d'avis.

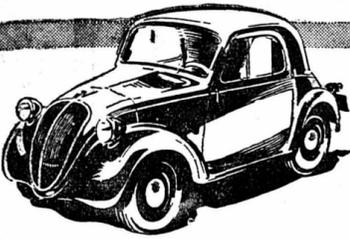
Très important!
Si votre vieille chambre
à coucher ne vous plaît
plus, échangez-la contre
une neuve... moderne...
Vous rajoutez votre in-
térieur... et en même
temps... vous ferez un
bon placement.

**Meubles
G. Meyer**
Arrangements
de palment

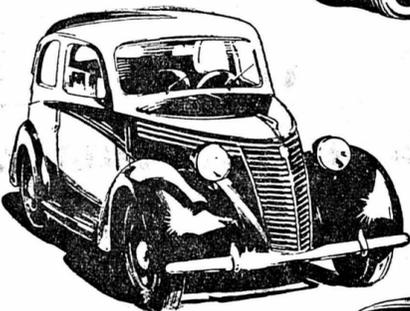
FIAT

Trois modèles
qui ont fait
leurs preuves...

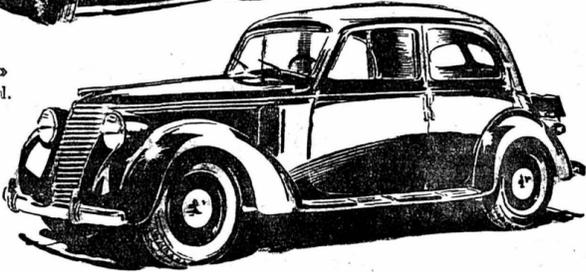
FIAT « 500 »
3 cv 4 cyl.



FIAT « 1100 »
6 cv 4 cyl.



FIAT « 1500 »
8 cv 6 cyl.



L'un des trois doit vous convenir!

Agence officielle : M. P. Girardier, Garage Hirondele, NEUCHÂTEL. Tél. 5 31 90.
Vente et service : PESEUX : M. Albert Jeannot, garage. SAINT-MARTIN : M. Javet, garage. SAINT-AUBIN : M. Perret, garage. FLEURIER : M. Stauffer, garagiste.

FIAT, la marque la plus répandue en Suisse

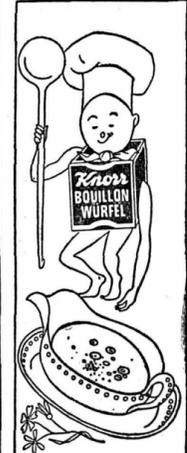


Pour une belle installation de
RIDEAUX
ELZINGRE
AUVERNIER - Tél. 6 21 82
Grand choix de tissus avantageux
Toutes transformations
Devis et renseignements sans engagement

Colis secours — pour tous pays. Les intéressés donnent la préférence à
Zimmermann S.A.

— bien connue depuis un siècle, affiliée à —
Inter-service
— service européen — déjà avant la guerre
Demandez les conditions à
Zimmermann S.A.

Epancheurs à
Neuchâtel



savoureux — discrets
CUBES DE BOUILLON
Knorr

FAUTEUILS
Divan-couche
STUDIO
toujours
Au Bûcheron
Ecluse 20
NEUCHÂTEL

A vendre
MOTO
« Condor », 350 cc., modèle 1928, ayant roulé un an et demi, prête à l'usage. Prix : Fr. 700.—
Tél. 7 11 66. M. Pierre Hoffmann, Chézard.

A vendre stock de
stylos à billes
américains, à prix intéressants. — Adresser offres écrites à S. B. 275 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre fumeur bovin, bien conditionné, à livrer sur place. S'adresser par téléphone au No 5 34 68.

Un génie de la musique, qui s'est affirmé au travers des difficultés

Silhouette de César Franck

César Franck est-il le mystique que la légende représente, inspiré, perdu dans un rêve extatique qui l'isole de toute contingence matérielle? Ne faut-il voir en lui, au contraire, qu'un pauvre musicien incompris, un brave homme de professeur inconscient de son génie, comme le prétendent certains?
Qui donc est César-Auguste-Guillaume Franck, né à Liège en 1822, mort à Paris en 1890?
Nicolas Franck, le père, ambitieux jusqu'à la tyrannie pour ses deux fils, leur souhaitait une carrière brillante et surtout lucrative. L'époque était favorable aux enfants prodiges, aux duos de virtuoses en herbe. Aussi, profitant du voisinage de l'Ecole royale de musique de Liège, le père les engage-t-il dans cette voie. César commence, dès l'âge de sept ans, à travailler sans relâche sous le contrôle despotique du chef de famille. Ce dernier, manager improvisé, organise bientôt des tournées de concert, une audition devant le roi Léopold Ier et contraint le jeune « premier prix de piano » à composer, dans le goût du siècle, des « Souvenirs d'Aix-la-Chapelle » ou des « Rondo brillant », alors que César griffonne en cachette ses créations à lui sur des bouts de papier.

L'arrivée à Paris
Exploité comme un capital, le jeune homme débarque avec sa famille à Paris, terre jugée propice au lancement des vedettes. Après avoir obtenu sa naturalisation française, Nicolas Franck fait admettre son fils au Conservatoire, mais exige, pour payer ses leçons, qu'il en donne lui-même et se prête aux séances musicales où ses talents de virtuose à la mode devraient être loués par la presse. Mais les journalistes, agacés par trop d'insistance de la part de Franck père, ripostent : « Ce monsieur, qui tient assez, peut-être un peu trop, à ce qu'on constate la musique de messieurs ses fils, nous prie de le dire à la France, à l'Europe! » Enfin, pendant les journées révolutionnaires de février 1848, César se révolte, lui aussi; il quitte sa famille pour épouser contre le gré de son père une de ses élèves, Mlle Félicité Desmousseaux, non sans avoir signé l'engagement de payer les dettes paternelles s'élevant à 11,000 fr.

Les difficultés quotidiennes
Les difficultés ne cessent pas pour autant. Sa situation financière précaire l'oblige à donner des leçons aux quatre coins de Paris. Petit, maigre, vêtu d'une redingote mal taillée,

coiffé d'un éternel haut de forme, parapluie sous le bras, il court d'une pensionnaire de jeunes filles à une maison bourgeoise, gagnant moins à tout ce labeur ingrat qu'un professeur d'équitation ou d'escrime. Il est organiste de Notre-Dame de Lorette, puis devient l'heureux titulaire des belles orgues de Sainte-Clotilde, poste qu'il occupera avec ravissement pendant trente ans. « Votre organiste est un merveilleux intercesseur; il amènera plus que nous des âmes au Seigneur » déclare, après l'avoir entendu, le cardinal de Paris.
Franck rencontre aussi des ennuis au sein de sa famille: il perd deux de ses quatre enfants, son frère, imprévoyant, le sollicite sans cesse, son père, jusqu'à sa mort en 1871, le harcèle de ses exigences, sa femme elle-même ne le suit pas toujours dans la voie que lui trace son génie.
Il se lève à 5 h. 30 pour trouver le temps de composer et souvent le tourbillon des devoirs quotidiens l'empêche de noter ses admirables improvisations. Des œuvres, cependant, prennent naissance: de la musique de chambre, des oratorios « Ruth », « Rédemption », « Les Béatitudes », des Pièces et Chœurs pour orgue, des pages bouleversantes pour le piano, etc. Il s'astreint sans cesse à l'effort de remanier, refondre une œuvre jamais assez achevée à son gré. La mort l'a saisi en pleine période de production, cette mort que précèdent des souffrances physiques de plusieurs mois.

Ses disciples
« Franck manquait de cet entretenu qui sert si utilement aux hommes pour parvenir » disait Liszt, aussi ne jouait-il pas le rôle qu'il méritait. Il se vit écarté d'emplois qui lui revenaient, dédaigné des chefs d'orchestre au profit de musiciens médiocres, obligé de batailler pour chaque œuvre nouvelle. Il eut cependant le réconfort, en obtenant la chaire d'orgue au Conservatoire, de grouper autour de lui une poignée d'élèves qui devinrent les disciples enthousiastes du « père Franck ». Animateurs de la Société nationale de musique, ils formèrent l'avant-garde d'une nouvelle école française, promoteurs de « Franckisme », mouvement qui prendra son essor après la mort du maître, avec les louanges et le succès posthumes!

Un caractère noble
Aux funérailles de César Franck, le curé de Sainte-Clotilde le définit en ces termes : « Il resta bon, indulgent, sans une plainte, sans amertume contre un sort qui le laissa pauvre, ni

contre les hommes qui le méconnaissaient. » En effet, malgré les difficultés qui l'assaillirent sans cesse et de toutes parts, il ne fut jamais un révolté. Un de ses biographes dit de lui « qu'elles que fussent l'incompréhension des foules, la méchanceté des rivaux, l'injustice des grands, jamais on ne le vit aigri, ni affligé par les infortunes. Il répondait aux insuccès, à l'ironie, par une patience et une douceur héroïques qui désarmaient ceux qui auraient voulu l'atteindre. Il semblait invulnérable. »
Cette noblesse de caractère créa sans doute la légende d'un César Franck mystique, d'un être qui planait dans de si hautes sphères qu'il est inaccessible aux peines humaines. Elle est assurément à la base de l'opinion contraire: celle d'un musicien peu confiant en lui-même, incapable de discerner la valeur de son inspiration. L'un et l'autre de ces portraits ne seraient-ils pas inexactes? Ne pourrait-on pas expliquer autrement cette sérénité face aux épreuves?
Sa nature ardente souffrit et s'épancha dans tant de pages du Quintette, de la Sonate, des Béatitudes, du « Prélude, Choral et Fugue » — par exemple — tourmentées jusqu'à l'angoisse, qu'on ne peut croire qu'elles soient l'œuvre d'un mystique éthéré.

Le génie de Franck
Mais il était certainement conscient de son génie. Comment expliquer autrement cette persévérance de toute une vie dans la voie tracée, sans compromis malgré les insuccès? Mieux, la profusion de ses œuvres grandit avec l'âge et son génie s'y affirme toujours davantage. Les raisons d'un caractère si serein en apparence? Peut-être une aptitude innée et certainement une enfance qui lui enseigna très tôt le renoncement de soi-même, la discipline personnelle, la persévérance. Par piété filiale, il s'astreint au métier de virtuose qu'il n'aime pas, il supporte l'exploitation financière de ses dons, subit les critiques acerbes de ceux que la vanité de Nicolas Franck agace, écrit des fadaïses que son génie réprouve. Son père n'a pu tarir une inspiration qui surgit d'un fonds vif, sincère; l'indifférence et les sarcasmes n'y parvinrent pas davantage. Il dit lui-même qu'il écrit de la musique injouable ce qui ne l'empêche pas de la composer avec joie. Peu habitué aux applaudissements, il sait se contenter d'entendre chanter en lui-même ses voix mélodieuses. « Je crois que j'ai fait du bon travail » dit-il à ses élèves, « j'écris la musique que me dicte mon cœur. »
Avant toutes choses, il recourt à Dieu pour se consoler de la vie et l'adore en des hymnes où sa foi simple et profonde triomphe des adversités.

Ni un mystique, ni un pauvre musicien trop humble, mais un « homme » dont Jacques Rivière pouvait dire que « la grandeur est de n'avoir jamais dit que ce qu'il avait à dire » et d'avoir possédé « une âme qui se chante avec fidélité ».

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 4. Franchini, Marie-Josée, fille d'Henri-Jules, manoeuvre, à Neuchâtel, et de Madeleine née Jos; Duvanel, Jean-Ariste, fils de Gustave-Alfred, soudeur, aux Geneveys-sur-Coffrane, et de Suzanne-Denise née Bedoy; Maradan, Jean-Paul, fils de Paul, électricien, à Arvernier, et de Dora-Lilliane née Calderari; 5. Racine, Daisy-Raymonde, fille d'Armand-Auguste, maréchal, à Cornaux, et d'Odette-Edmée née Imer; Stubi, Jean-Samuel, fils de Raoul, agriculteur, à Coffrane, et de Suzanne-Juliette née Greillat; Bourquin, François-Paul-Arlette, fille de Paul-Henri, manoeuvre, à Neuchâtel, et d'Arlette Lucile née Béguin; 6. Bolchat, Edgar-Gustave, fils de Lucien-Ernest, boulanger, à Neuchâtel, et de Denise-Marie-Jeanne née Wermelle; Humbert-Droz, Diane-Béatrice, fille d'André-Samuel, caissier-comptable, à Neuchâtel, et de Denise-Marie née Perrin; 6. Steingier, Yvon-René, fils de René-Albert, représentant, à Neuchâtel, et de May-Mady née Debély; Huguenin-Virchoux, Francine-Mireille, fille de Georges-Eric, buraliste postal, à Valengin, et de Jeanne-Alice née Marthey-de-Endroit; Jeanne-Gris, Marlene, fille de Fritz-Roger, employé C.F.F., aux Ponts-de-Martel, et d'Allice-Imma née Ferroud; Humbert-Droz, Anne-Catherine, fille de Charles-Roger, médecin radiologue, à Neuchâtel, et de Yolande née Comte; 7. Egger, Georges-Patrick, fils de George-Walter, expert d'égouttoirs, à Colônia, à Boudry, et de Denise-Odetta née Colin.

PROMESSES DE MARIAGE. — 6. Riedl, Johann-Martin, professeur de musique, à Saint-Gall, et Michel, Jeannine, à Neuchâtel; Donzè, Jean-Pierre, fonctionnaire P.T.T., à Neuchâtel, et Säuberli, Gertrud, à Teufenthal (Argovie); Colson, André-Georges, radio-électricien, de nationalité française, à Chelles (France), et Vaucher, Jacqueline-Odetta, à Neuchâtel; 8. Mader, Willi, employé P.T.T., à Neuchâtel, et Schwall, Eugénie-Monique, à Marin-Espagnier; Pelet, Paul-Louis, bibliothécaire, et Petitpierre, Jeanne-Noemy, tous deux à Lausanne; Pillitter, René, ingénieur-électricien, et Morf, Marie-Louise, tous deux à Neuchâtel; Müller, Albert-Etienne, mécanicien, à Neuchâtel, et Molinari, Antonietta-Pierina, à Varese (Italie); Marti, Hans-Eduard, chef d'apprentis, à Neuchâtel, et Wilson, Hedwig-Anna, à Birswil (Berne); 9. Crosset, Pierre-Emile, mécanicien à Moutier (Berne) et Fleury, Arlette-Aimée, à Neuchâtel.

L'écrivain français Roger Breuil est mort

L'hebdomadaire français « Réforme » annonce, dans son numéro du 6 mars, la nouvelle de la mort de l'écrivain Roger Breuil, qui a été enlevé le 1er mars après quelques jours d'une maladie en apparence bénigne.
Cette nouvelle atteindra cruellement, nous en sommes certains, tous les lecteurs de Roger Breuil qui lui savent gré d'une œuvre dont la signification est considérable dans les lettres françaises contemporaines. Elle touchera très particulièrement les nombreux Neuchâtelois qui eurent le privilège — qu'ils mesurent-ils à sa valeur — d'entendre la conférence que Roger Breuil donna à Neuchâtel — sous les auspices des Amis de la pensée protestante — le 26 janvier dernier sur : « Christianisme et culture littéraire ». Cette soirée était destinée à rester inoubliable.
Pour qui a eu l'honneur et la joie d'approcher Roger Breuil lors de son passage à Neuchâtel, et d'être introduit au cœur de sa pensée, la mort de cet homme si attachant est la cause d'une profonde tristesse.
Mais nous n'avons pas fini de sonder l'œuvre — d'écouter la voix — de ce romancier chrétien.

Oeufs à couvrir
« Leghorn » américaines lourdes, fécondation éprouvée (volaille en liberté), 60 c. pièce. Fournis d'un jour livrables sur commande, à 1 fr. 80 la pièce. Charles Zeigler, les Geneveys-sur-Coffrane.

les laveuses WAAG
Les meilleures.
11, S. 2011, MANÈGE, NEUCHÂTEL

Truies
prêtes pour le 20 mars, à vendre, E. Gacon, Serroue, Corcosles.



Coussins électriques depuis Fr. 11.70

Elexa
C. HUMBERT-PRINCE
BOUTIQUE D'ORFÈVRE
TEMPLE NEUF
NEUCHÂTEL

PIANO
brun, cordes croisées, cadie métallique, état de neuf, à vendre 2000 fr. — Adresser offres écrites sous chiffres C. M. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

Vingt armoires
à deux portes
naturellement
Au Bûcheron
Ecluse 20
NEUCHÂTEL

FAUTEUILS
Divan-couche
STUDIO
toujours
Au Bûcheron
Ecluse 20
NEUCHÂTEL

fumier
bovin. Faire offres à Henri Steiner, les Bayards, tél. 9 31 34.

PETRO
BRULEUR A MAZOUT
de provenance américaine
45 ans d'expérience
Installé en Suisse depuis 1933
Economique par atomisation tubulaire
Petroleum Heat and Power Co, Stamford U.S.A.
DEVIS ET INSTALLATION PAR LE SPECIALISTE
Tél. 5 31 25 **J. GROUX** Neuchâtel

A vendre stock de
stylos à billes
américains, à prix intéressants. — Adresser offres écrites à S. B. 275 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre fumeur bovin, bien conditionné, à livrer sur place. S'adresser par téléphone au No 5 34 68.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le passage disputé

ROMAN
par **Lloyd C. Douglas**
traduit de l'anglais par Claude Moleyno

Il faut qu'il guérisse pour qu'il sache quelle sorte de jeune fille il va épouser. Tubby, il faut le sauver — par un miracle, si c'est nécessaire!
Forrester n'avait pas dit un mot, il continuait seulement de mettre tous les gaz; les freins crissèrent lorsqu'il arrêta la voiture devant l'entrée pour ambulance.
Thomas arpentait le vestibule de long en large. Enfin, il entendit descendre l'ascenseur. Abbott en sortit. — Je suis content que vous soyez encore là, Mr Buckley. Le docteur Cunningham regrette d'avoir oublié de vous dire que les dispositions ont été prises pour que vous passiez la nuit ici. Venez, je vous prie, et montons. Un infirmier vous conduira à votre chambre et, si vous avez faim, il vous trouvera quelque chose à manger.
Tout le long du trajet jusqu'au troisième étage, Thomas ne cessa de se répéter que Cunningham était un type épatant, le plus épatant qui fut au monde. Le docteur Cunningham ne l'avait pas oublié, après tout. Pendant un long moment, Audrey

avait essayé de s'orienter, mais sans succès. Elle fit un effort pour soulever son bras et le frota sur son visage. La chemise qu'elle portait était rugueuse et sentait le désinfectant. Alors, tout lui revint lentement. Elle était à l'hôpital et une infirmière lui avait fait une injection pour la faire dormir.
Le soleil inondait la chambre. Lentement, elle détourna la tête de la lumière et elle vit Tubby assis près de son lit.
— Vous avez bien dormi, dit-il. Audrey humecta ses lèvres.
— Comment va-t-il?
— Il est réveillé.
— Il va se remettre complètement — maintenant?
Tubby fit oui de la tête.
— Je partirai alors, dit Audrey, comme je vous l'ai promis. Et c'est peut-être mieux que je m'en aille tout de suite. Vous direz que j'ai dû rentrer à la maison. Oui, je crois que c'est préférable.
Tubby secoua la tête et fronça les sourcils.
— Non, ça ne va pas, grommela-t-il. Il n'est pas encore très solide. Il vient d'avoir deux chocs violents: le coup et l'opération. Il faut lui éviter les émotions: il a besoin de toute sa résistance. Restez ici jusqu'à ce qu'il ait repris un peu plus de force.
— Ce sera très dur pour moi, dit Audrey.
— Mais vous y arriverez. N'importe quelle femme ayant supporté ce que vous avez supporté la nuit dernière peut y arriver... Avez-vous faim?

— Je n'y ai pas pensé.
Tubby se leva et se mit debout derrière sa chaise, les mains posées sur le dossier.
— La garde vous apportera à manger. Quand vous vous sentirez assez forte, allez dans la chambre de Beaven. Il vous a demandé et il s'inquiéterait si vous ne vous montriez bientôt. Il est très faible et il ne faudrait pas rester longtemps. Tubby s'arrêta et tambourina le dossier de la chaise de ses doigts indécis. Je pense que je n'ai pas besoin de vous dire de ne faire aucune allusion à votre départ et j'espère que vous arriverez à avoir l'air joyeux. Mrs Cunningham a fait apporter vos habits de ville. Vous les trouverez dans le placard. A mon avis, vous devriez prendre vos dispositions pour rester encore au moins une semaine en ville.
— Très bien, approuva Audrey pensivement. Merci.
— Et si je puis faire quelque chose pour vous, ce sera pour moi un plaisir — et un honneur.
Tubby s'inclina avec respect.
— Je n'ai besoin de rien; merci, dit-elle en secouant la tête.
Tubby alla vers la porte, où il s'attarda, l'air préoccupé. Il avait de la peine à formuler ce qui le tourmentait.
— Puis-je me permettre de vous demander, questionna-t-il avec raideur, si le docteur ou Mrs Cunningham ont été avisés de la promesse que vous m'avez faite à dîner, hier soir?
— Non, dit Audrey. Voulez-vous

que je leur en parle?
— Cela peut attendre, dit Tubby.
— Mc Fey, qui avait remplacé Warren, vint à la porte en réponse au petit coup qu'Audrey avait frappé, et sortit dans le corridor.
— Vous êtes Miss Hilton, dit-elle en souriant. On vous attend. S'il a besoin de quelque chose, vous n'avez qu'à sonner.
Jack tendit les mains pour la recevoir. Audrey traversa rapidement la chambre sur la pointe des pieds, posa ses mains dans les siennes et essaya de parler, mais rien ne vint. Se penchant en avant, elle pressa sa joue contre la sienne. Il ne put retenir ses larmes brûlantes. Il chercha à mettre ses bras autour d'elle, mais il n'en eut pas la force.
— Chérie, soupira-t-il. Je suis si content que vous soyez ici.
Audrey releva la tête et sourit avec bonheur.
— Vous serez bientôt guéri, murmura-t-elle en lui caressant légèrement le front.
— Tubby a dit... (il soupira très profondément et tressailla), Tubby a dit que vous aviez été très courageuse. Je suis fier de vous.
— Est-ce que vous vous êtes réconciliés?
Jack sourit faiblement.
— Nous n'en avons pas parlé, dit-il. Je ne sais pas s'il est content de moi... ou de l'opération. Tubby est toujours satisfait quand il a... réussi... une opération... difficile.
— Vous ne devriez pas parler, chéri.

Audrey glissa le bras sous son épaule et blottit son visage contre sa poitrine.
— Lan Ying?
— Oui, Jack.
— Je désire que vous me rendiez un service. Tout le temps que j'étais à demi-conscient... en me réveillant... cela m'a préoccupé. Voulez-vous acheter une poupée... pour une petite fille... la petite Collins. L'infirmière Slattery vous renseignera.
— Mais volontiers, chéri. Je le ferai immédiatement, dès que je vous quitterai.
Sa voix était indulgente et maternelle.
— Et vous vous êtes fait du souci à cause de cela!
— Vous comprenez, je l'avais promis. Il faut tenir ses promesses.
On frappait à la porte, et, après une discrète attente, Cunningham entra.
— On me rappelle à la maison, dit-il tout essouffé. Je suis venu vous dire au revoir et bonne chance. J'emmène Edith. Nous partons à quatre heures.
Il mit le bras autour de l'épaule de Lan Ying.
— Tubby m'a dit que vous restiez encore quelques jours. C'est très bien. Avez-vous un message pour votre sœur?
— Merci... Non, j'écrirai.
— Je me salue. Il faut que je fasse ma valise. J'espère vous revoir bientôt, tous deux... A propos, Tubby est là dehors à piétiner sur place, comme s'il désirait entrer. Est-ce que je puis dire à ce grand vaurien que

vous désirez le voir?
Jack hochait la tête. Bill fit un geste d'adieu et les quitta.
— Il vaut mieux que je parte, dit Lan Ying. Je pense que c'est une visite professionnelle.
Jack posa la main sur son bras.
— Restez ici, dit-il sans force. Tubby ne nous a pas vu ensemble. Je veux qu'il s'habitue à cette idée... que nous appartenons... l'un à l'autre. Elle fronga les sourcils. Il remarqua son hésitation.
— Tubby ne vous fera pas de mal, dit-il pour la rassurer. Je crois même qu'il vous aime. Il a parlé de votre courage. Tubby admire le courage... la fermeté... la ténacité.
Lan Ying se redressa.
— Je m'en vais maintenant, chéri. Cela vous fatigue trop de me parler. Nous verrons Tubby... ensemble... demain.
Elle l'embrassa légèrement et se dirigea vers la porte. Elle lui sourit et agita la main en guise d'adieu et sortit. Tubby était vers le pupitre de la surveillante et parcourait des yeux une feuille de température. Il leva les yeux quand elle passa, lui fit un signe de tête et reprit sa lecture.
C'était une étrange sensation que d'aller faire des emplettes pour Jack; plus étrange encore de faire l'emplette d'une poupée. Elle s'en procurerait une très jolie et la lui montrerait avant de la donner à la fillette.
— Je désire une très jolie poupée, dit-elle à la vendeuse.

(A suivre)

Depuis 60 ans, nos pères ont donné le droit de vote communal aux étrangers, après cinq ans de séjour, par esprit d'équité. Est-il donc juste que les Suissesses et les Neuchâtelaises, nos compagnes, nos mères, nos sœurs, ne l'aient pas? Réfléchissez... et vous voterez

OUI

les 13 et 14 mars.

COMITÉ D'ACTION POUR LA DÉFENSE DU SUFFRAGE FÉMININ.

PATRONS RINGIER en couleurs
g 1722 42
Fr. 1.90

Les nouveaux patrons Ringier en couleurs ont paru !
A présent, elle pourra faire elle-même sa nouvelle robe

Armourins NEUCHÂTEL

Etudiants anglais

Les familles privées domiciliées à Neuchâtel disposées à accueillir un ou plusieurs jeunes étudiants anglais du 28 juillet au 16 août 1948, sont priées de s'inscrire immédiatement à l'Office neuchâtelais du tourisme, 1, place Numdroz (tél. 5 17 89). Prix de pension Fr. 10.— par jour.

DRAPEAUX ORIFLAMMES
sur mesure et d'après croquis.

Jean Perrirag
ESTRIBERIE TAPISSERIE-DÉCORATION

8, rue de l'Hôpital
NEUCHÂTEL - Tél. 5 32 02
Décoration de façades

La valeur d'une éducation libre est évidente, mais il importe de veiller toujours à la correction de nos garçons. Les pères qui portent la marque "Jockey masculine-support" et les mères qui en connaissent la qualité et les avantages (lavage facile, ni repassage ni boutons) n'achètent plus pour leurs fils que les sous-vêtements "Jockey" garantie de bonne tenue.

Pour adultes et garçons: sous-vêtements Jockey

VOLLMOELLER-FABRIQUE DE BONNETERIE USTER

Williamen
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
livre et installe rapidement

AVIS

Selon la décision du Conseil communal, je ne peux plus exposer ma marchandise devant mon magasin. Veuillez donc voir à l'intérieur, Soldes et occasions, Marcelle Remy, passage du Neubourg, tél. 5 12 43.

Fondé en 1881

GEBEL
Coiffure, Tél. 5 21 83
CROIX-DE-MARCHE

MESDAMES,
Vos permanentes soignées, chez le spécialiste

Un monsieur très étonné...

Depuis que son épouse a adopté la nouvelle méthode de nettoyage au Parktol, elle dispose de beaucoup plus de temps, tout en ayant un appartement soigné et brillant de propreté. Rien de plus simple: elle imbibe de Brillant Parktol un chiffon propre, frotte ses parquets, planchers, linos, parois et meubles, laisse sécher et polit le tout avec un chiffon de laine. En un clin d'œil, tout est net et brillant. La bouteille originale à Fr. 3.80 suffit pour un appartement de grandeur moyenne. L'estagnon de 5 litres à Fr. 17.50 est encore plus économique. Pour parquets très secs employez de temps en temps le Parktol-Wax à Fr. 4.80 la boîte. Le Brillant Parktol est recommandé par la Station d'essais de l'Union suisse des ménagères et maîtresses de maison. En vente dans les dépôts exclusifs: Drogueries Burkharter, Messerli, Perrin, Schneiter, Wenger, Wermelle. Fabricant: Schaerer & Co, Bäckersstrasse 31, Zurich.

Le cadeau de valeur pour dames et messieurs

Waterman
le favori du monde entier!

Voici les beaux jours
Pensez à l'installation
d'un STORE
ou à la réfection de vos anciens

Pour cela, une bonne adresse:
Francis Jaquet
TAPISSIER-DÉCORATEUR
Evoles 18 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 45 75
En stock: grand choix de toiles pour stores, unies et rayées

Le numéro de téléphone
5 45 12
pour la location de la voiture
« PEUGEOT 202 », modèle 1948

LE PRINTEMPS APPROCHE...
POUR LES COURSES, ACHETEZ
*des lunettes de soleil
des jumelles
des boussoles*

chez
Reymond Comminot
OPTIQUE MÉDICALE
NEUCHÂTEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

VERNIS
pour
BATEAUX
et cuivres « Antifouling »
de provenances américaine et anglaise

En vente exclusive chez les spécialistes de la

PEINTURE
M. Thomet
NEUCHÂTEL
MAGASIN-ÉCLAIRÉ

qui vous donneront de bons conseils

Belle maculature à vendre
S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

A propos de la votation sur le régime du sucre

Concitoyen !

Le citoyen suisse est appelé à se prononcer, le 14 mars 1948, sur l'arrêté fédéral réglant le régime du sucre, qui a été mûrement étudié et accepté par le Conseil fédéral et les Chambres. L'arrêté crée une base indispensable pour le maintien d'une paysannerie saine; il permet de garder le sol en état de produire; il assure et régularise les possibilités d'écoulement des produits de l'agriculture et représente les intérêts du peuple tout entier par son importance pour la défense économique du pays. Les temps que nous vivons sont si incertains qu'aucun citoyen conscient des expériences de ces dix dernières années et soucieux de l'avenir du pays, ne peut méconnaître les avantages du projet.

Si notre démocratie doit rester vivante, il ne faut pas que le citoyen se laisse influencer par des slogans, même si les problèmes qui lui sont soumis sont complexes. Il ne doit pas sacrifier l'intérêt général à des intérêts particuliers.

C'est pourquoi nous lui demandons de voter **OUI** le 14 mars.

Au nom du comité d'action en faveur du régime du sucre :

- Robert Bratschi, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Berne.
- Walter Bringolf, conseiller national, président de la ville de Schaffhouse.
- Guglielmo Canevascini, conseiller d'Etat, Bellinzone.
- Josef Escher, conseiller national, Brigue-Glis.
- Frédéric Fauquex, conseiller aux Etats, Rieux (Vaud).
- Dr Paul Gysler, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers, Zurich.
- Arnold Muggli, ancien chef de la section du ravitaillement de l'Office de guerre pour l'alimentation, Küssnacht (Zurich).
- Robert Plot, conseiller national, Bournens (Vaud).
- F. Porchet, président de l'Union suisse des paysans, Lausanne.

- Rudolf Reichlin, conseiller national, Stäfa.
- Dr H. Rüegg, conseiller national, président de la ville de Winterthur.
- J. Scherrer, conseiller national, président du parti évangélique socialiste, Saint-Gall.
- Philippe Schmid-Ruedin, conseiller national, secrétaire général de la Société suisse des commerçants, Zurich.
- W. Stampfli, ancien conseiller fédéral, Berne.
- Max-W. Wagner, rédacteur, Bâle.
- Professeur F.-T. Wahlen, conseiller aux Etats, Zurich.
- M.-S. Wey, conseiller national, président de la ville de Lucerne.
- Paul Zigerli, conseiller national, ingénieur, Zurich.
- Mme E. Züblin-Spiller, Kitchberg (Zurich).

PARTOUT
vous pouvez obtenir un brûleur à mazout à gicleur et flamme horizontale
MAIS il n'y a qu'un seul brûleur au monde qui se monte dans la chaudière et dont la flamme soit verticale, c'est le brûleur

FLAVERTO
La solution idéale et définitive du chauffage au mazout pour petites et moyennes installations (5000-100,000 cal.-h.)

Ne prenez pas d'engagement avant de connaître nos prix et d'avoir vu nos installations
Références et devis sans engagement par :

CALORMA NEUCHÂTEL FAHYS 235
Tél. 5 49 83

Crédit Suisse
Dividende de 1947

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 6 mars 1948, le coupon No 27 des actions de notre établissement sera payable, sans frais, par Fr. 30.—, sous déduction de 30% impôt fédéral sur les coupons et impôt anticipé, soit à raison de

Fr. 21.- net par action

à partir du 8 mars 1948, auprès de tous les sièges suisses du Crédit Suisse.

Les coupons doivent être présentés accompagnés d'un bordereau numérique.

Samedi 13 mars, à la Rotonde, Neuchâtel
Portes 19 h. 30 — Rideau 20 h. 15 précises

Match franco-suisse de gymnastique
Sélection Franche-Comté Canton de Neuchâtel

avec le concours de
J. STALDER, champion suisse 1947-1948
Prix des places: Fr. 2.— 3.— et 4.— (impôts compris)
LOCATION OUVERTE chez JIKA-SPORTS et le soir à l'entrée

Magasins Meier S. A.
Baisse sur les sardines et thon. C'est maintenant qu'il faut acheter!

Tous les jours
VOLAILLES
fraîches du pays

Nous vous recommandons nos
POULETS américains
de tout premier choix

LAPINS frais
DU PAYS

CHEVREUIL
frais au détail ainsi que

POISSONS
du lac et filets

Poissons de mer et filets

GROS ET DÉTAIL
Magasin spécialisé

Lehnherr FRÈRES
Neuchâtel
Tél. 5 30 92

Avis important !

A partir du 1^{er} mars 1948, on peut ajouter aux colis de secours, sans permis d'exportation, 500 gr. d'Ovomaltine, soit une grande boîte, soit deux petites boîtes de ce produit, soit huit paquets d'Ovo sport.

Ajoutez de l'**Ovomaltine**
à tous vos colis de secours !

Voulez-vous payer votre sucre 40 % plus cher ?

VOTEZ NON
contre le régime du sucre

Comité d'action contre le régime du sucre.

Colis de secours pour la France et l'Angleterre

Des milliers de clients satisfaits par **RAMADE S. A.**, faubourg de l'Hôpital 1, Neuchâtel, tél. 5 36 09

chèques postaux IV 1131, représentant de : **Ch. Weber s.a.r.l.**, 19, Croix-d'Or, Genève

Envoyez, vous aussi, quelques colis à vos parents et amis

COLIS No 3 : 4 kg. 500 net de café vert africain . . . Fr. 20.—
COLIS No 6 : 1 kg. 500 net de riz — 1 kg. net de sucre — 1 kg. net de farine — 1 kg. net de chocolat . . . Fr. 22.50
COLIS No 7 : 4 kg. 500 net de farine blanche . . . Fr. 14.—
COLIS No 8 : 4 kg. 500 net de sucre cristallisé . . . Fr. 14.—
COLIS No 9 : 4 kg. 500 net de riz super . . . Fr. 17.—
COLIS No 11 : Lait condensé non sucré . . . Fr. 17.—
COLIS No 12 : Lait condensé sucré . . . Fr. 20.—
COLIS No 14 : 2 kg. 700 net de spaghettis U.S.A. . . Fr. 12.—
COLIS No 15 : 2 kg. 500 net de chocolat au lait Suchard . Fr. 25.—

Ces prix comprennent : le port, l'emballage et l'assurance. Exonération de droits de douane. Produits de première qualité, prompt livraison. Prix spéciaux pour collectivités, œuvres de bienfaisance, etc.

Demandez nos prospectus détaillés

Chaque destinataire a la possibilité de recevoir mensuellement au maximum, 20 kg. bruts de marchandises, soit quatre fois 5 kg.

A vendre un **VELO** d'homme, anglais « Golden Cross », presque neuf, à prix avantageux. Tél. 5 25 29.

A vendre une **POUSSETTE** beige, en bon état. — S'adresser : Saars 33, 1^{er} à gauche.

Les flocons Knorrtsch, spécialement Sont fins et cuisent rapidement.

Recette: Faites revenir des flocons d'avoine Knorrtsch, puis arrosez-les d'un bouillon «Knorr-ox» bien concentré. Joignez ensuite des poireaux coupés en tranches et des vienneries. — Servez le tout et régalez-vous!




trois chevaux, véhicules, chars à pont, tombereaux, etc. Matériel d'attelage complet. Machines, moteur y compris. Un grand nombre de différents outils, le tout soigné et en parfait état. S'adresser à M. Henri BOURQUIN, camionneur, rue Arnold-Guyot 4, Neuchâtel Téléphone No 5 14 90

commerce de voiturage

HUG



Sandalettes
en reptile gris, bleu, brun, noir

3980

Kurth Neuchâtel

L'APOLLO

DES AUJOURD'HUI à 15 h. et 20 h. 30 a l'avantage et le plaisir de vous présenter EN PREMIÈRE VISION SUISSE ROMANDE

Le film d'espionnage dont le réalisme et la force dramatique ont fait la plus grosse impression au dernier

● FESTIVAL DE LOCARNO ●

avec

JAMES CAGNEY
ANNABELLA
RICHARD CONTE
FRANK LATYMORE



13 RUE MADELEINE

UNE ADRESSE DE SINISTRE MÉMOIRE ET THÉÂTRE HALLUCINANT DE LA PLUS MYSTÉRIEUSE, DE LA PLUS IMPLACABLE GUERRE DES SERVICES SECRETS

● ● ● ● PARLÉ FRANÇAIS ● ● ● ●

Samedi à 15 h. Matinée à prix réduits

Un film que vous n'oublierez pas de sitôt !

Dimanche, matinée à 15 h. Tous les soirs à 20 h. 30

MAIS... LOUEZ D'AVANCE S.V.P. Tél. 5 21 12 MOINS DE 18 ANS PAS ADMIS

Votation cantonale des 13 et 14 mars 1948

Pas de politique dans nos foyers !

La politique nous divise déjà assez entre hommes, qu'elle nous laisse au moins la paix à la maison !

NON

VOTEZ

Comité cantonal d'action contre le suffrage féminin.

Le 15 mars

Ouverture à Dombresson D'UN GARAGE et atelier de mécanique

Réparations en tous genres
Machines agricoles et moteurs électriques

Par un travail prompt et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Tél. 7 14 25 Se recommande : **F. SCHWAB**

POUSSETTE

à vendre d'occasion, couleur crème. S'adresser rue Haute 25, 2me, Colombier.

Samedi à 17 h. 30 *Une prolongation qui s'impose*

Billets à 1.— 1.50 et 2 fr. ENFANTS : 1.— et 1.50

1 Le magnifique documentaire **Jacaré, le tueur de la jungle** (sous-titré)

2 Le reportage des Jeux olympiques 1948 à Saint-Moritz

« Peugeot », 250 cm³, Tél. 5 46 68.

MOTO

« Peugeot », 250 cm³, Tél. 5 46 68.

Cordeaux à lessive de qualité

Chanvre pur câblé 7 mm. : 60 70 80 100 m. 4.20 les 10 mètres

Qualité courante câblé 7 mm. : 40 50 60 70 m. 2.80 les 10 mètres

Aloés blanc-tressé 7 mm. : 40 50 60 70 m. 2.80 les 10 mètres

Petits cordeaux en aloés blanc tressé 6 mm. : 10 20 30 m. 2.10 les 10 mètres

Cordes pour tous usages

CHANVRE PUR 10 12 15 mm. —.95 1.35 1.95 le mètre 9.— 13.— 19.— les 10 m. Impôt compris. Franco par poste à partir de 9.—

Beck & Cie Doreux
Tél. 6 12 43

SECTION DE **NEUCHÂTEL**

Auto

« Renault » modèle 1947, Juvaquatre limousine, quatre portes, 7000 km., réelle occasion. Prix: Fr. 5,700.—. S'adresser : tél. (039) 2 45 96, la Chaux-de-Fonds.

Grande soirée-bal

organisée par l'UNION-HELVÉTIKA (Société suisse des employés d'hôtels et de cafés-restaurants)

SAMEDI 13 MARS 1948, dès 21 heures

AU BEAU SÉJOUR (grande salle)

BAL conduit par l'ORCHESTRE MADRINO

ENTRÉE : Dames Fr. 1.65 - Messieurs Fr. 2.20 (Danse comprise)

Tombola - Attractions - Cotillons

A vendre un **cabriolet « Peugeot »**
10 CV, en parfait état de marche. Prix intéressant. S'adresser : Poudrières 61.

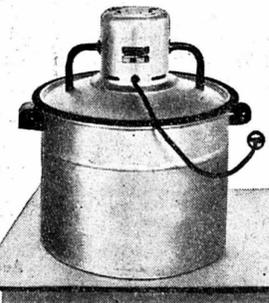
Le rêve des JEUNES MAMANS

Laver les langes de vos bébés devient un plaisir avec la petite machine à laver, utilisable dans la cuisine. Pratique, économique et hygiénique, elle lave et cuit en même temps. Demandez, sans engagement, une démonstration à votre domicile.

Dépositaire :
A. MÉRÉ
Sablon 51
Tél. 5 10 91
Neuchâtel

Bon de démonstration

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____



LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours !

TIRAGE A FRIBOURG

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La grève des typographes de Genève

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La journée d'hier

Durant toute la journée de mercredi la gendarmerie continua de veiller au seul de « La Suisse », cependant que les typographes, réunis à la maison communale de Plainpalais, consacraient l'après-midi à l'examen de la situation. Dans le même temps, les patrons imprimeurs délibéraient aussi.

En attendant les événements, remarquons que les grévistes font voir une stratégie du moment qui rappelle étonnamment la seconde grève des tramways genevois, déclenchée également contre l'avis de la Fédération ouvrière suisse. Ce dernier mouvement avait éclaté en effet au plein du concours hippique international de Plainpalais, et une grève des taxis était venue le renforcer au jour des courses principales.

Cette fois, c'est à la veille de l'ouverture du Salon international de l'automobile que se produit la grève des typographes, et le premier « week-end » de cette manifestation risque évidemment de souffrir gros de l'absence des amples comptes rendus illustrés habituels. En outre, le Salon fait une abondante consommation d'imprimés de toutes sortes et dont une quantité se trouvent en panne à cette heure. Enfin, pour les journaux mêmes, il y a lieu de tenir compte de la copieuse publicité qu'à l'ordinaire amène directement et indirectement le Salon de l'automobile.

L'embarras est bien moindre mais réel quand même pour les cinémas, changeant tous de programme le jeudi ou le vendredi, et ne disposant que des journaux pour l'annoncer. Et, plus préjudiciable, sans doute, cet embarras, pour le Casino-Théâtre, donnant ce soir la « première » de sa coûteuse revue annuelle dont aucune « gazette » ne se fera demain l'écho.

Les éditeurs genevois feraient paraître une feuille commune

GENÈVE, 10. — Comme l'annonce la direction du journal « La Suisse », le numéro de mercredi matin est sorti de presse, mais sa distribution a été partiellement entravée par les grévistes. D'autre part, les éditeurs de Genève prennent des dispositions pour faire paraître une feuille commune.

Les grévistes attendent les propositions patronales

En fin d'après-midi, on apprenait que les grévistes se sont bornés dans leur réunion de mercredi à un examen général de la situation et qu'ils ont décliné, d'une part de poursuivre leur mouvement en attendant que viennent les propositions patronales, d'autre part, de

se réunir vendredi matin à onze heures. Auparavant, c'est-à-dire dans la journée de jeudi, ils enverront des délégués à Berne, car ils ont enfin accepté de prendre contact avec le Comité central de leur fédération. Ils ont également répandu des tracts, imprimés, répétant leurs revendications et assurant que la grève sera menée dans le calme.

Ils n'ont pas manqué non plus de renforcer les piquets autour de l'immeuble « La Suisse » dont, dans la journée, plusieurs exemplaires de l'édition bloquée mercredi matin se sont répandus à travers la ville.

Cette nuit, les ateliers de leurs confrères sont déserts et l'entrée de l'immeuble a même été interdite aux rédacteurs par les piquets de grève, avec l'assentiment insolite de la gendarmerie.

Les pertes causées par la grève

Notons que si l'on voit bien dans tout ceci les pertes que sont en train de faire les imprimeries et les commerçants, les organisateurs de diverses manifestations et, bons premiers, les ouvriers typographes eux-mêmes, le coup est particulièrement cruel pour les petites gens que sont les innombrables vendeurs de journaux dans une ville où, comme à Paris, la vente au numéro l'emporte de loin sur l'abonnement. Et rappelés pour finir que c'est en 1921 qu'avait éclaté à Genève la dernière grève des typographes et qu'elle dura alors quelques semaines.

Rien ne donne à croire qu'on se trouve aujourd'hui devant un mouvement de cette ampleur.

Un communiqué de la Société suisse des maîtres imprimeurs

La Société suisse des maîtres-imprimeurs communique :

La grève des typographes de Genève a été déclarée en violation du contrat collectif entre la Société suisse des maîtres-imprimeurs et la Fédération suisse des typographes récemment conclu.

Cette grève, qui atteint les 80 imprimeries de la place de Genève, a été déclenchée contre l'avis formel du comité central de la Fédération suisse des typographes et contre celui, unanime, de l'assemblée des présidents de toutes les sections de la dite fédération, à l'exception de la section de Genève qui avait refusé de se présenter.

Le 15 décembre dernier, dans le cadre du contrat collectif, les typographes genevois avaient obtenu une

augmentation de salaire de 5 fr. par semaine, justifiée par l'accroissement du coût de la vie.

La grève a éclaté à la suite du maintien d'une revendication des typographes genevois, qui avait été écartée au moment de la conclusion du contrat par la Fédération suisse des typographes elle-même.

La Fédération suisse des typographes désavoue les grévistes

BERNE, 10. — Dans sa séance du 7 mars à Berne, la conférence des présidents de la Fédération suisse des typographes avait constaté que l'action de la section genevoise pour obtenir un supplément de ville, d'une part, et le refus collectif d'effectuer des heures supplémentaires, d'autre part, constituait des infractions graves au contrat collectif de travail.

La conférence constatait en outre que cette attitude lui paraissait d'autant plus incompréhensible que la section genevoise avait refusé d'accepter les propositions faites à la conférence de Zurich le 16 février, permettant d'obtenir l'augmentation de salaire sur le terrain national et avec l'appui du comité central.

L'opinion du secrétaire central des typos

M. Leuenberger, secrétaire de la Fédération suisse des typographes à Berne, a donné les précisions suivantes sur le conflit de Genève :

Le contrat collectif national qui régit actuellement les rapports de travail entre les typographes et les maîtres imprimeurs est en vigueur depuis le 1er septembre 1947. Il avait été accepté par la majorité des sections, mais la section genevoise l'avait rejeté. La section genevoise a toujours fait preuve, d'ailleurs, d'indépendance au sein de la Fédération suisse. En demandant aujourd'hui une augmentation de 5 fr. par semaine, la section genevoise rompt le contrat collectif qui disposait qu'aucune demande d'augmentation ne pourrait être présentée tant que le contrat serait en vigueur, soit pour une durée de 3 ans. La Fédération suisse des typographes avait été d'accord d'intervenir auprès des imprimeurs genevois individuellement afin d'obtenir un supplément hors contrat. Toutefois, la section genevoise a préféré l'action aux négociations.

Fantaisie anglo-saxonne

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Une agence britannique découvre, dans un périodique londonien, la nouvelle que la Russie ferait pression sur la Suisse afin d'obtenir un important crédit financier. Et Moscou, pour parvenir à ses fins, nous menacerait de faire supprimer les livraisons de charbon promises par la Pologne et la Tchécoslovaquie. Rien que ça !

Il faut vraiment un grand sens politique pour donner crédit à des bruits qui, s'ils correspondaient à la réalité, reviendraient à dire que l'U. R. S. S. affirme, à la face du monde, qu'elle est en mesure de dicter à ses satellites leur politique économique et de se servir d'eux comme d'une arme envers l'étranger. On est quand même un peu plus fin, à Moscou que dans les rédactions de certains journaux anglais !

Au vrai, les négociations économiques menées à Moscou poursuivent leur cours, sans qu'il y ait, du côté russe, aucune pression de cette sorte.

Il est d'usage, lors de pourparlers forcés délicats, de ne pas donner de renseignements sur le point embarrassé des négociations. Lorsque les intérêts de notre pays le permettent, l'opinion publique sera informée. Pour le moment, il faut attendre, n'en déplaise aux folliculaires étrangers.

Au reste, la source indiquée par l'agence britannique, le correspondant de Berne du « Daily Graphic », a ceci de particulier qu'elle est totalement inconnue des autorités suisses. Jamais un « correspondant » de ce journal ne s'est annoncé à Berne.

Reprise des négociations commerciales franco-suisse

PARIS, 10 (A.T.S.). — Les négociations commerciales franco-suisse interrompues le mois dernier ont repris mercredi. Leur but est de rajuster les conditions de nos échanges, avec la France, dont la balance commerciale était devenue déficitaire à la suite de la dévaluation et d'envisager la possibilité d'introduire la cotation du franc suisse sur le marché libre de Paris.

On sait que le gouvernement français attache un grand prix à cette cotation. Le franc suisse, en effet, est une des rares monnaies convertibles en dollars.

Communiqués

Vente annuelle de l'Armée du Salut

Cette sympathique vente, qui doit compléter l'apport de l'appel de Pâques pour couvrir les dépenses les plus importantes de l'œuvre locale jusqu'à l'automne, aura lieu aujourd'hui. Elle débute par un moment de culte. Les comptoirs de confection, lingerie, articles pour bébé, épicerie, bazar, etc., seront ouverts toute la journée. Un buffet fonctionnera. Vendredi, une soirée-vente avec buffet clôturera cette manifestation.

Un appel de M. Celio, président de la Confédération en faveur de Pro Infirmis

Pro Infirmis ! Le peuple suisse apprécie hautement le but humanitaire de cette institution de prévoyance, il en constate les bienfaits effectifs sur ses frères éprouvés, il connaît l'altruisme de ses dirigeants et collaborateurs. C'est pourquoi le président de la Confédération adresse une pensée émue de reconnaissance aux bienfaiteurs et aux responsables de cette œuvre, au nom de tous les bénéficiaires, les infortunés sourds, muets, aveugles, paralysés, invalides et déficients mentaux.

Ce que le peuple suisse a fait et fait encore en faveur des étrangers victimes de la guerre est un geste de générosité rare et qui honore grandement. Mais ce que le peuple suisse est en mesure de faire en faveur des Suisses, victimes elles aussi innocentes d'une nature impitoyable, ce n'est plus seulement un geste de solidarité dans la douleur, mais un devoir de solidarité dans l'amour : parce que tous les infortunés qu'aide Pro Infirmis sont nos frères en vertu du lien naturel, sacré et doux d'une patrie commune.

Soyez donc généreux envers Pro Infirmis, chers concitoyens. Cette année, elle se propose une action intense et opportune pour libérer les infirmes de leur invalidité, pour les rendre à une vie plus autonome. Aidons-la dans cet effort exceptionnel. Nous aurons alors fourni la preuve que nous pouvons témoigner d'une attitude digne d'un peuple sensible, fraternel et vraiment chrétien.

Emissions radiophoniques

Jeu 10. SOTTENS et télédiffusion : 7.10, réveil-matin, 7.15, Inform, 7.20, premiers propos. 11 h., concert d'orgue, 12.15, le quart d'heure du sport, 12.29, l'heure, 12.30, disques, 12.45, Inform, 12.55, souvenirs de Lehar, 13 h., et voici Sacha Guitry, 13.10, un refrain court dans la rue, 13.30, concert J.-S. Bach, 13.55, un disque, 14 h., musique récréative, 14.15, inauguration du XVIIIème Salon international de l'automobile à Genève, 16.29, l'heure, 16.30, concert, 17.30, « Le Jardin clos », Gabriel Fauré, 17.50, concerto pour piano et orchestre, 18.15, la quinzaine littéraire, 18.35, fantaisie sur des chansons populaires russes, 18.40, quatre mélodies, 19 h., le micro dans la vie, 19.15, Inform, 19.25, le miroir du temps, 19.45, Yvonne Violonnet dans son tour de chant, 20 h., le feuilleton radiophonique : « Martin Eden ou la vie de Jack London » (V), 20.35, la fête foraine, 21.20, « La 85 », sketch inédit d'André Gilliois, 21.35, concert, 22.30, Inform, 22.35, ambiance.

LE DÉBAT AU CONSEIL NATIONAL

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Elle a une importance nationale, fédérale, dirions-nous. Seuls, le peuple suisse et les cantons, en vertu de la souveraineté qu'ils détiennent de la constitution, sont aptes à se prononcer en dernier lieu sur une décision qui modifie la structure même de la Confédération.

Qu'est-ce à dire ? Que l'Assemblée fédérale n'est pas autorisée à donner sa garantie à des dispositions constitutionnelles cantonales qui ont pour but de supprimer un Etat souverain, lié aux vingt-quatre autres Etats souverains par un pacte, par un contrat donnant à chacune des parties contractantes le droit de se prononcer sur l'existence de chacun des éléments qui constituent la Confédération. La seule procédure à suivre consiste donc à introduire dans la constitution fédérale une disposition, transitoire si l'on veut, qui fixe dans quelles conditions il est possible à un Etat de renoncer à sa souveraineté.

C'est là une question de principe que posent les projets de fusion des deux Bâ, mais à laquelle on se heurtera fatalement si, un jour ou l'autre, d'autres cantons prétendent modifier leur statut territorial et politique.

Peut-on prétendre qu'il ne s'agit, en l'occurrence que d'une garantie conditionnelle, temporaire, en faveur de dispositions de simple procédure, une garantie qui ne deviendra définitive que le jour où le peuple du nouveau canton de Bâle aura approuvé sa propre constitution ? Il n'y a pas de garantie provisoire et révoquable, déclare M. Lachenal, mais seulement « un acte solennel et définitif, une consécration ». Accorder la garantie serait donc sanctionner par avance un acte qui intéresse le peuple suisse dans son ensemble et tous les cantons, et cela sans avoir, au préalable consulté le souverain. L'Assemblée fédérale se substituerait à lui. D'ailleurs, il est faux de prétendre qu'il s'agit d'une simple question de procédure. Les textes cantonaux pour lesquels on demande la garantie transigent déjà des questions de fond et préjugent la décision définitive qui, de l'avis général aujourd'hui, appartient à la Confédération. Et, dans ses conclusions, M. Lachenal déclare :

« Si nous voulons modifier fondamentalement l'état juridique existant en ce qui concerne l'un des contractants, il faut absolument que tous les Etats intéressés connaissent exactement les conditions précises qui entourent cette modification. »

Quant à M. de Steiger, conseiller fédéral, qui prend la parole en fin de débat, il voit la difficulté non point dans une interprétation juridique des textes à son avis, les dispositions constitutionnelles votées par les deux demi-cantons, sont parfaitement compatibles avec le droit fédéral, — mais dans le fait qu'une très forte minorité s'est prononcée, à Bâle-Campagne, contre le principe même de la fusion et redoute aujourd'hui qu'on lui fasse violence. Mais, en démocratie, la minorité doit se soumettre quand elle a eu l'occasion de s'exprimer et de défendre son opinion selon les règles et avec toutes les garanties juridiques offertes aux citoyens. Un vote négatif ne servira les intérêts

chenal, mais seulement « un acte solennel et définitif, une consécration ». Accorder la garantie serait donc sanctionner par avance un acte qui intéresse le peuple suisse dans son ensemble et tous les cantons, et cela sans avoir, au préalable consulté le souverain. L'Assemblée fédérale se substituerait à lui. D'ailleurs, il est faux de prétendre qu'il s'agit d'une simple question de procédure. Les textes cantonaux pour lesquels on demande la garantie transigent déjà des questions de fond et préjugent la décision définitive qui, de l'avis général aujourd'hui, appartient à la Confédération. Et, dans ses conclusions, M. Lachenal déclare :

« Si nous voulons modifier fondamentalement l'état juridique existant en ce qui concerne l'un des contractants, il faut absolument que tous les Etats intéressés connaissent exactement les conditions précises qui entourent cette modification. »

Quant à M. de Steiger, conseiller fédéral, qui prend la parole en fin de débat, il voit la difficulté non point dans une interprétation juridique des textes à son avis, les dispositions constitutionnelles votées par les deux demi-cantons, sont parfaitement compatibles avec le droit fédéral, — mais dans le fait qu'une très forte minorité s'est prononcée, à Bâle-Campagne, contre le principe même de la fusion et redoute aujourd'hui qu'on lui fasse violence. Mais, en démocratie, la minorité doit se soumettre quand elle a eu l'occasion de s'exprimer et de défendre son opinion selon les règles et avec toutes les garanties juridiques offertes aux citoyens. Un vote négatif ne servira les intérêts

de personne, mais il jettera le doute sur la valeur de nos institutions. Et ce serait déplorable en l'année même où l'on célèbre le centenaire de la constitution.

Et, par 88 voix contre 76, le Conseil national, suivant en cela le Conseil des Etats, refuse la garantie fédérale aux dispositions constitutionnelles de Bâle-Ville et Bâle-Campagne préparant la fusion.

Il faudra procéder par une autre voie.

Au Conseil des Etats

M. Schukki, (cons.) Saint-Gall, interpelle sur la catastrophe ferroviaire qui s'est produite le 22 février à Waedenswil et sur les mesures prises ou envisagées pour prévenir le retour de pareils accidents.

Dans sa réponse, le chef du département fédéral des postes et chemins de fer, M. Celio, exprime tout d'abord sa profonde sympathie aux familles des victimes, puis il ajoute qu'il lui est malheureusement impossible, en l'état actuel de l'enquête, d'exprimer un jugement sur les causes de l'accident et sur les responsabilités. Ni l'enquête judiciaire, ni les enquêtes administratives ne sont terminées. Il va de soi que l'autorité de surveillance prendra toute mesure jugée nécessaire, bien que jusqu'ici, il n'ait été fait aucune constatation justifiant des mesures spéciales. En effet, il a été établi que les freins de la locomotive et des voitures du train avaient fonctionné. Les installations de la voie ne présentaient aucun défaut et une insuffisance du matériel roulant utilisé n'a pas été décelée. Les essais ont démontré qu'un train semblable, même lancé à une vitesse de 60 km. à l'heure, pouvait être arrêté sur la pente la plus forte de la ligne du Sud-est suisse par l'action d'un seul des différents freins à disposition, donc sans recourir au frein à récupération.

La circulation des trains sur la ligne du Sud-est suisse ne présente ainsi aucun symptôme permettant d'admettre qu'elle s'effectue dans des conditions dangereuses. Sans préjuger le résultat des enquêtes en cours, on peut dire, pour l'instant du moins, que la cause de l'accident doit être recherchée ailleurs, éventuellement dans une défaillance du personnel, et non dans les installations de la ligne ou dans le type du matériel roulant couramment utilisé par les C.F.F. sur cette ligne.

Il appartiendra à l'enquête pénale d'éclaircir la question de la responsabilité éventuelle du personnel. C'est tout ce que l'on peut dire actuellement.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	9 mars	103.20%
3% C.F.F. diff. 1903		103.40%
3% C.F.F. 1938		95.50%
3 1/2% Emp. féd. 1941		101.25%
3 1/2% Emp. féd. 1946		95.65%

Banque fédérale	28.-	d	—
Union banques suisses	760.-		745.-
Crédit suisse	716.-		712.-
Société banque suisse	665.-		660.-
Motor Columbus S. A.	560.-		552.-
Aluminium Neuchâtel	2015.-		2005.-
Nestlé	1185.-		1185.-
Sulzer	1525.-		1505.-
Hisp. am. de electric.	640.-		640.-
Royal Dutch	257.-		252.-

Billets de banque étrangers

Cours du 10 mars 1948	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.13	1.22
Dollars	4.10	4.15
Livre sterling	0.60	0.77
Francs belges	7.30	7.50
Florins hollandais	64.-	67.-
Liras	—80	—70

REY-COUTURE, GENÈVE

présentera sa collection de printemps jeudi 11 mars 1948, à l'HOTEL « FLEUR DE LYS », LA CHAUX-DE-FONDS, au thé (15 h. 30). Places réservées : tél. La Chaux-de-Fonds 210 31 - Genève 232 83.

Riposte soviétique au conseil économique de Francfort

Les Russes constituent une commission économique dans leur zone d'occupation

BERLIN, 10 (Reuter). — Les autorités soviétiques de Berlin ont fait savoir, mercredi, que l'administration de la commission économique de la zone russe sera dirigée par un secrétariat de cinq membres.

Sur l'ordre du gouverneur militaire soviétique, le maréchal Sokolowsky, la commission économique a repris, mardi, les fonctions d'une administration centrale allemande.

La « Tägliche Rundschau », organe des autorités soviétiques, publie mercredi de plus amples détails sur la réorganisation de la commission économique. M. Heinrich Rau a été placé à la tête de la commission ; il assumera ainsi en zone russe, les mêmes fonctions que le président du comité exécutif du conseil économique en zone amé-

ricano-britannique, M. Hermann Pünder. M. Rau a déclaré : « Contrairement à ce qui se passe à Francfort, où, dans l'intention de partager l'Allemagne, un gouvernement « de facto » et un parlement « de facto » ont été institués, nous ne sommes, ici, pas un gouvernement, mais une administration économique ».

La première tâche de la commission économique, a déclaré M. Rau, est d'établir un plan général de la production et de la répartition des marchandises et des matières premières en 1948. La commission surveillera l'échange des marchandises entre les « Länder » de la zone soviétique. Une collaboration étroite sera établie entre eux. L'initiative privée doit pouvoir se déployer dans l'industrie et l'artisanat.

LES ÉVÉNEMENTS DE TCHÉCOSLOVAQUIE

Le programme gouvernemental de M. Gottwald

PRAGUE, 10 (CETEKA). — Mercredi après-midi, le président Gottwald a présenté son nouveau cabinet à l'assemblée constituante, exposé son programme gouvernemental et sollicité la confiance du parlement.

L'essentiel de son programme consiste en trois points :

1. Réalisation de ce qui reste du programme gouvernemental de 1946.
2. Réalisation de tous les plans votés par les conférences nationales, des conseils d'usines et syndicats du 22 février et la conférence nationale des paysans du 29 décembre.
3. Réalisation de tout ce que demande l'échec de la trahison réactionnaire dont est sortie la récente crise politique.

Dans son discours, le président a fait l'historique de cette crise et des circonstances qui l'ont amenée.

Parlant de la politique étrangère, il a déclaré que les événements dramatiques de février ont éclairé la crise de la politique étrangère tchécoslovaque.

Ce que représente le gouvernement

Le peuple tchécoslovaque a fourni au cours de la récente crise la preuve de sa maturité politique. Le nouveau gouvernement est un cabinet de partis renouvelés et épurés, qui représente aussi toutes les organisations du pays, à savoir les syndicats révolutionnaires. Dans ce sens, le gouvernement est l'organe exécutif du peuple ouvrier tout entier. Le nouveau cabinet est le résultat de l'application de méthodes strictement constitutionnelles et parlementaires.

M. Gottwald a énuméré ensuite les devoirs immédiats du nouveau gouvernement. Il s'agit en tout premier lieu d'élaborer la nouvelle constitution prévue dans le programme gouvernemental du 8 juillet 1946 lors de la formation du premier cabinet Gottwald.

Cette constitution doit codifier tout ce que le peuple a obtenu depuis la libération du pays, mais en même temps le texte constitutionnel ne doit comporter aucune entrave au développement du socialisme. Le gouvernement souligne que la propriété foncière sera garantie par la constitution à tous ceux qui cultivent jusqu'à 50 ha. de terre. La loi sur les assurances et la nouvelle loi sur l'enseignement devront être fixées avant les élections.

Les nationalisations

Le président du conseil a abordé ensuite les revendications de la conférence des conseils d'entreprises en ce qui concerne de nouvelles socialisations et a affirmé que les entreprises de gros, les maisons d'exportation et d'importation qui occupent plus de 50 personnes, devraient être nationalisées avant les élections parlementaires et que certaines branches de l'industrie devraient être également entièrement nationalisées.

Les mesures d'épuration continuent

PRAGUE, 10 (A.F.P.). — Le vice-président du conseil et secrétaire général

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30, Récital de danse Marion Junod.
Cinémas
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Rêves d'amour.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, 13, rue Madeleine.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Un fil.
Bex : 15 h. et 20 h. 30, Parade noire (Stormy weather).

RADION
lave plus blanc

STUDIO
DERNIER JOUR de RÊVES D'AMOUR
Page ébouriffante de la vie fiévreuse de LISZT
avec Pierre-Richard Willm Annie Ducaux
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
à prix réduits
Téléphone 5 30 00

de la C.G.T., M. Eugène Erban, a déclaré mercredi matin, dans une conférence de presse, que des instructions ont été données aux « comités d'action » et aux « conseils d'ouvriers d'entreprise » pour que les récentes mesures d'épuration dans les administrations et les entreprises fassent l'objet d'une révision.

Cette décision est motivée par le fait que les récentes mesures d'épuration ont menacé la bonne marche des entreprises et de la production par la révocation de nombreux spécialistes, contremaîtres et personnel des cadres.

En ITALIE, le pape a reçu en audience privée Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Dernière minute

Les chefs d'état-major de l'armée américaine convoqués à Washington

WASHINGTON, 11 (A.F.P.). — M. Forrestal, secrétaire à la défense a déclaré à la presse qu'il avait convoqué les chefs d'état-major des forces armées américaines pour la fin de la semaine afin d'étudier les mesures d'ensemble à prendre en cas de guerre, car, a-t-il expliqué, ces mesures doivent être envisagées d'avance et ne doivent pas être prises seulement à la veille d'événements éventuels.

AVIS TARDIFS

CERCLE NATIONAL

Ce soir, à 20 h. 15

Séance d'information

Le régime du sucre
Rapporteur: M. J.-L. Barrelet, président du Conseil d'Etat et conseiller aux Etats.

Le droit de vote des femmes dans la commune

Rapporteurs: MM. Emile Loscy, député, Pierre Champion, secrétaire-rédacteur.
Invitation cordiale à tous, spécialement aux dames
Association patriotique radicale.

Vente libérale à la ROTONDE

Aujourd'hui, dès 10 heures
Souper choucroute à Fr. 6.—
SOIREE DANSANTE
Pour faciliter l'organisation, hâtez-vous de vous inscrire pour le souper, auprès de la caisse de la vente.

Armée du Salut - Ecluse 20

Aujourd'hui de 9 h. à 22 h.
VENTE ANNUELLE
Dès 14 h. 30 : Buffet.
Dès 19 h. 30 : Soir en famille, avec musique, vente et buffet
Vendredi 12 mars, à 20 heures
SOIREE - VENTE

THÉÂTRE

Ce soir, à 20 h. 30
Récital de danse
Marion JUNOD
Location « AU MENESTREL » et à l'entrée

SAMEDI 13 MARS

BAL D'ÉTUDE

à Beau-Rivage
ORCHESTRE COTTON-CLUB
Prière à la personne qui a recueilli une

PERRUCHE

égérée de bien vouloir téléphoner au 5 34 70. Bonne récompense.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Résultats des comptes de l'Etat de Neuchâtel pour l'exercice 1947

I. COMPTE GÉNÉRAL

Le compte général des recettes et des dépenses ordinaires de l'exercice 1947 se présente en résumé comme suit :

Recettes	Fr. 27,256,459.62
Dépenses	» 24,475,798.31
Excédent des recettes	» 2,780,661.31

L'amortissement de la dette consolidée figure dans les dépenses pour un montant de Fr. 2,933,542.60.

II. COMPTE DE « MOBILISATION DE GUERRE »

Le solde passif du compte extrabudgétaire de « Mobilisation de guerre » (excédent net des dépenses de 1939 à 1946) s'élevait au 31 décembre 1946 à :

Fr. 2,700,075.49	
» 707,201.18	
Ensemble	Fr. 3,407,276.67
» 2,658,271.03	
et diminué des recettes de l'exercice	» 749,005.64

de telle sorte que le solde encore à amortir du compte de « Mobilisation de guerre » est ramené au 31 décembre 1947 à :

III. COMPTE « FORTUNE DE L'ÉTAT »

Au 31 décembre 1946, le compte « Fortune de l'Etat » présentait un solde passif de :

Fr. 58,380,278.01	
» 17,558.53	
Fr. 58,397,836.54	
» 2,992,179.80	
et s'est diminué de	» 55,405,656.74

de telle sorte que le solde passif du compte « Fortune de l'Etat » est ramené au 31 décembre 1947 à :

DEUX VOTATIONS

Il y a dans notre pays de Neuchâtel ce fait curieux que le parlement est favorable au suffrage féminin tandis que le peuple, jusqu'ici, lui est hostile. Les électeurs se laisseront-ils fléchir cette fois ou demeureront-ils sur leur position négative ? Tel est le sens de la bataille qui se livre pour la troisième fois dans le canton.

A la vérité, les deux camps en présence n'invoquent guère d'arguments nouveaux, ni d'un côté ni de l'autre. La querelle est ancienne et elle se livre sur des plans différents.

Les partisans invoquent l'égalité des droits de l'homme et de la femme, qui, reconnue au point de vue civil, doit l'être aussi sur le terrain politique. C'est une position de principe dont personne ne conteste la valeur.

Mais les adversaires ne sont pas démunis non plus. Ils ont à leur disposition un sentiment traditionnel profondément ancré dans le cœur du peuple, celui de la femme au foyer, et ils insistent sur les atteintes que lui apporterait l'ouverture à la femme de l'arène politique.

Le débat se concentre autour de ces deux pôles essentiels. Il semble bien que les protagonistes du suffrage féminin tiennent surtout à obtenir une satisfaction juridique dont une minorité seulement saura ou voudra faire usage. Ce qui frappe, en effet, ce ne sont pas tant les sentiments nettement affirmés des « suffragettes » les plus remuantes que l'indifférence de la plus grande partie de nos aimables compagnes pour un problème qui, une fois au moins, devrait les passionner.

Un côté atterrissant du suffrage féminin serait la possibilité de régénérer notre vie politique qui en a grand besoin et d'amener un sérieux courant d'air dans l'antre enfumé des partis, institutions fatiguées qui survivent à cause des nécessités politiques. Mais ici encore subsiste l'inconnue : combien de femmes ac-

cepteront de délaissier leur propre fourneau pour passer à celui où mijote le brouet électoral ?

La question posée aux citoyens neuchâtelois peut se résumer à ceci : le droit de vote des femmes est-il d'une importance politique et juridique telle qu'il doit leur être octroyé nonobstant le peu d'enthousiasme des intéressées et les divers inconvénients de son application ?

Quant au régime du sucre, il ne paraît pas passionner l'opinion de chez nous. Assurément, tout le monde se trouve d'accord pour ne pas laisser « tomber » la paysannerie suisse. L'entente est plus difficile à réaliser quant aux moyens. Avouons que les modalités du régime du sucre telles qu'on nous les propose ont de quoi surprendre. Si la population a supporté comme une nécessité les pleins pouvoirs de guerre, elle n'est pas du tout disposée à continuer l'expérience, à la codifier, à la légaliser. Chaque fois que les citoyens ont pu faire entendre leur voix c'était pour signifier le retour le plus rapide à la liberté économique et une démobilitation plus rapide de notre structure de guerre. Or il faut bien dire que l'arrêté réglant le régime du sucre s'inspire des théories les plus pures de l'étatisme, du dirigisme et de la centralisation. C'est pratiquement une nationalisation que l'on nous invite à ratifier. Nos agriculteurs eux-mêmes n'ont rien à y gagner car une chaîne en amène une autre. Aussi bien croyons-nous que l'on peut sans arrière-pensée rejeter cet arrêté du sucre dont l'importance de principe est aussi grande que la question purement matérielle de l'augmentation du prix qu'il provoque. Quand le peuple aura clairement dit son opinion au sujet d'un arrêté inquiétant à plusieurs titres, la question pourra être reprise et une solution mieux adaptée à nos besoins devra être cherchée.

Assemblée constitutive d'un groupement neuchâtelois de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national

L'A.S.P.A.N. est une association privée qui a pour but la coordination des efforts individuels pour le développement de notre outillage national. Créé en 1943, son secrétariat permanent, doublé d'un bureau technique à Zurich, a réuni depuis une documentation très importante qui a permis d'arrêter des directives pour l'étude d'aménagements les plus divers.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

La première femme du canton qui ait voté

C'était il y a quelques années, lors d'une réélection d'un pasteur — bien avant la fusion des Eglises — les femmes ayant le droit de voter en matière ecclésiastique.

Le président du bureau électoral — installé au premier étage du collège d'une de nos communes — instituteur et député au Grand Conseil, dit à ses collègues : « Notre commune aura l'honneur de faire voter les femmes pour la première fois ; voici donc un petit bouquet que nous remettrons solennellement à la première femme qui viendra voter ! »

Le petit discours de bienvenue était prêt quand on entendit dans le silence de l'escalier des petits pas féminins et les membres du bureau électoral virent entrer... deux femmes, se tenant par le bras, ni l'une ni l'autre n'ayant osé venir seule au scrutin ! Mais il n'y avait qu'un bouquet...

Le président pour autant ne perdit pas le nord et, pendant que ces dames hésitaient un peu sur le pas de la porte, il se pencha vers son voisin et lui dit : « Henri, va vite chez le concierge et demande-lui de faire un petit bouquet dans son jardin... »

Un instant après, Henri revenait avec le petit bouquet dissimulé ; le président accompagna les électrices jusqu'à la table du bureau, fit inscrire leurs noms par le secrétaire et, après avoir relevé l'importance du moment, remit à chacune des deux premières électrices en terre neuchâteloise les fleurs réunies en extrême :

Naissances

Monsieur et Madame PETER PRATT (anciennement Pension « Le Home », Neuchâtel) ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et connaissances l'heureuse naissance de leur fils

Jeremy

16, Birmingham Road, Alvechurch (Worcestershire) Angleterre.

L'étape décisive sur le chantier du Terreaux-Boine

Les risques de gel étant moindres, les travaux ont repris ou vont reprendre sur tous les secteurs du « front ». Cette fois, c'est l'attaque décisive. On ne posera les armes, on ne donnera le dernier coup de pioche que le jour où tout flambeaux, tout neufs, les trottoirs front butinant de station en station sur le macadam moelleux des Terreaux à la Boine, de la Boine aux Pares, des Pares à Comba-Borel et de Comba-Borel à l'Avenue des Alpes. Ce sera pour l'autant.

Voici le « plan de bataille » établi pour les travaux publics proprement dits :

Bercles - rue Louis-Favre

La finition du petit square des Bercles, la démolition des anciens W.-C., la construction des murs de soutènement, l'aménagement du trottoir ouest, la pose provisoire des bordures, l'empierrement de la partie ouest de la chaussée seront commencés le 30 mars.

Puis, à la mi-avril, on s'attaquera au solde du terrassement, côté est et du mur de soutènement en contre-bas du mur existant, à l'aménagement du trottoir est, à l'empierrement partie est de la chaussée, à la réfection du mur nord de l'exploitation horticole Schoor et à la pose des pas d'âne.

Un mois plus tard, on en sera au cylindrage de la chaussée des Bercles au carrefour Louis-Favre, à la pose définitive des bordures de trottoirs et au pavage de la chaussée. A fin juin les travaux devront être terminés dans ce secteur.

Passage sous-voies C.F.F.

Les travaux reprendront à la fin de ce mois et seront menés à chef pour la fin du mois d'avril.

Du passage inférieur au carrefour Pares-Sablons

Là, on s'occupe déjà depuis une semaine du nettoyage du chantier dans les propriétés Degoumois et Dubois-Eberhardt ainsi que de la remise en état des jardins et plantations. Dès le

30 mars, on entreprendra le solde des terrassements, le creusage et la pose du canal d'égout et du câble électrique, finition de la maçonnerie et jointoyage, jusqu'au 30 avril 1948.

Dès les premiers jours de mai, on pourra commencer le cylindrage de la chaussée du passage inférieur C.F.F. inclus au carrefour Pares-Sablons. La pose définitive des bordures de trottoir, le nivellement des trottoirs, le goudronnage de la chaussée et du trottoir seront terminés avant le mois de juin.

Les Pares - Sablons

Lundi, on entreprendra le nivellement des raccords de chaussées côté Sablonnet Pares, la pose des pas d'âne sur le raccord Boine supérieure, la recharge et le cylindrage de la chaussée, la pose définitive des bordures et le goudronnage de la chaussée. A Pâques déjà, on n'aura plus à se plaindre de la poussière ! Le nivellement, le cylindrage et le goudronnage des trottoirs ainsi que la finition du jardin de la Chamrière seront choses faites à fin mai.

Comba-Borel et raccord avec la rue de la Côte

Le 15 juin, les passants auront assisté successivement aux étapes suivantes : damage mécanique des fouilles, reprofilage et recharge de la chaussée, y compris nivellement du raccord à la rue de la Côte, pose définitive des bordures de trottoir et pavage, raccord des accès d'immeubles, côté sud Comba-Borel, nivellement des trottoirs et goudronnage.

Comme on voit, tout va marcher rondement. Quand on voit l'issue, on songe moins à se plaindre des inconvénients et l'on garde pour soi les « rouspétances » qu'on s'était promis d'adresser « en haut lieu ».

Encore un peu de patience... trois mois, nous dit-on en parodiant Christophe Colomb. Le Généo nous a bien « rapporté » l'Amérique. Nos édiels ne manqueront pas à leur promesse. A. R.

L'assemblée annuelle du Service d'escompte neuchâtelois et jurassien

Réunissant une centaine de participants, l'Assemblée générale annuelle ordinaire du Service d'escompte neuchâtelois et jurassien (S.E.N.E.T.J.), s'est tenue hier à Neuchâtel, sous la présidence de M. A. Maire. Nous extrayons du rapport du conseil d'administration le passage suivant :

Notre pays, en 1947, est resté passablement en dehors des remous qui ont agité nos voisins. Il serait toutefois illusoire de se croire à l'abri de tout danger ; le calme relatif qui a régné chez nous est dû en bonne partie à l'intense activité économique qui n'a cessé de régner. Nos industries d'exportation, et nous pensons principalement à l'horlogerie, ont eu à surmonter de grosses difficultés dues au désordre régnant sur le marché monétaire international mais, néanmoins, 1947 aura été une année favorable pour notre commerce extérieur.

Le chiffre d'affaires du S.E.N.E.T.J. a naturellement subi, dans une forte mesure, les effets de la situation actuelle ; pour 1947, il est de 27,602,800 fr., en augmentation de plus de 3 millions sur l'année précédente.

Plus de 200,000 carnets ont été remboursés en 1947, représentant un total de 1,267,451 fr.

La somme à la disposition des détenteurs de carnets était, au 31 décembre 1947, de 682,097 fr. 70.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Assemblée de paroisse

(c) Dimanche dernier, à l'ancienne chapelle indépendante, eut lieu l'assemblée annuelle de la paroisse.

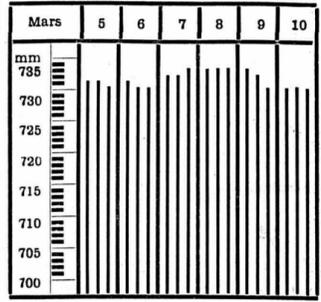
Après une prédication de M. Perrin, c'est son collègue, M. Dubois, qui ouvre et préside l'Assemblée. Objet principal à l'ordre du jour : lecture du rapport annuel avec résumé des comptes. L'exercice écoulé a supporté en partie la grosse dépense nécessitée par la mise en état de l'appartement de la cure indépendante, habitée depuis l'été par la famille de M. Dubois. Avec le solde dû pour l'achat des nouvelles orgues, nous avons encore 14,000 fr. de dettes. La très prochaine vente, qui s'annonce bien, permettra d'en éteindre une bonne partie.

L'intéressant rapport présenté par M. Perrin est adopté avec remerciements ainsi que les comptes après réavis des vérificateurs. Puis l'assemblée est close.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 10 mars. Température : Moyenne : 19.3 ; min. : 7.6 ; max. : 20.6. Baromètre : Moyenne : 730.6. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : modéré depuis 11 h. 15. Etat du ciel : clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719.5)



Niveau du lac, du 9 mars, à 7 h. : 429.78
Niveau du lac du 10 mars, à 7 h. : 429.76

Prévisions du temps — Au nord-est du pays, temporairement nuageux. Allure beau temps. Bise faible à modérée. Température en légère baisse.

RÉGION DES LACS

ONNENS

Une fillette renversée par une auto

Mardi soir, à 18 h. 15, une fillette de 12 ans, la petite Yvette, fille de M. Robert Schwab, coiffeur à Onnens, a été renversée par une auto lausannoise, alors qu'elle sortait, un peu brusquement d'une maison située en face de l'hôtel Bellevue.

La malheureuse enfant a été transportée d'urgence à l'hôpital d'Yverdon après avoir reçu des soins d'un médecin de Bonvillars. Elle souffre d'une fracture ouverte à la cuisse. Ce matin, elle ne se souvenait de rien.

LA NEUVEVILLE

Deux conférences

(c) Malgré le temps printanier, la période des conférences organisées par l'Emulation bat son plein. C'est ainsi que la semaine passée, M. Maurice Robert, artiste peintre de la Neuveville, nous a fait passer une soirée agréable en nous initiant aux caractéristiques des diverses écoles de la peinture contemporaine. L'étude de Maurice Robert était illustrée de belles projections qui permettaient aux profanes de se rendre aisément compte des tendances différentes du symbolisme, du cubisme, etc.

Mardi dernier, c'est M. René Gouzy un bourgeois de la Neuveville où il se plaît à faire école de temps en temps, qui nous emmena de Valparaiso, par les canaux de Patagonie jusqu'au détroit de Magellan et à la Terre de feu. La description de ces contrées lointaines peu habitées a retenu l'intérêt des auditeurs mais n'a pas, croyons-nous, éveillé leur curiosité jusqu'à leur donner l'idée de partir et de faire connaissance avec cette variété d'Indiens que sont les Patagons.

VIGNOBLE

A LA COTE

Changements de véhicules postaux

(c) Les communications entre nos bureaux de poste locaux et les gares C.F.F. qui étaient assurées jusqu'ici et depuis la motorisation des transports par la maison van der Arx de Peseux, seront prochainement gérées par des véhicules du parc des P.T.T. de Neuchâtel.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

La « Dame aux camélias »

(c) C'est devant une salle comble — composée en majeure partie d'un public féminin — que la Compagnie lausannoise Paul Pasquier a joué, mardi soir, à la Fleurista, la « Dame aux camélias ».

Le roman de Dumas fils a cent ans cette année mais la pièce qu'il en a tirée n'a pas eu jusqu'à nos jours son éclat terni par un passé pourtant combien lointain de succès. Les spectateurs aiment toujours à revoir avec la même ferveur, le traqué et admirable roman de Marguerite Gautier, surtout lorsqu'il est interprété par une troupe de valeur.

Dans celle-ci, en tête de la distribution, figurait, vibrante, sensible, humaine, Marguerite Gautier, la très grande artiste à qui Paul Pasquier, avec un large talent, Mme Jane Raymond, dans une excellente composition et Claude Mariou dans le rôle de Varville donnaient la réplique.

Les autres personnages étaient fort bien incarnés par Mmes Nicole Aubry, Yvonne Deschamps, Arlette Aubry, et MM. Georges Héno, Maurice Varny, René Serge, Capitani et Burchart.

Beaux, les décors de M. Paul-Zeller transformaient agréablement la scène malheureusement quelque peu exigüe pour le déploiement de certains jeux scéniques.

Ce spectacle qui connut un succès mérité et qui fut entrecoupé de nombreux applaudissements avait été organisé par la société « Pro Arte ».

BOVERESSE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 mars. Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté, puis l'agrégation a été accordée à M. P.-A. Colombo, ressortissant italien, par 10 voix contre une.

Le Conseil communal demandait un crédit de 4000 fr. pour la réfection d'un logement au 1er étage de l'immeuble du Chalet. Après avoir entendu le rapport à l'appui de cette demande et après en avoir discuté, le Conseil général a accordé à l'unanimité le crédit demandé.

Dans les « divers », M. Sauser propose que l'on mette à l'étude l'éclairage du sentier de la gare. Le Conseil général charge alors le Conseil communal de présenter un projet lors d'une prochaine séance.

M. Jean Vulliamin met en discussion la décision prise par le Conseil général en date du 22 décembre au sujet de la taxe sur les chiens de la montagne. Après une discussion nourrie, le Conseil général prend la décision de ne pas revenir sur ce qui a été voté.

BOVERESSE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 mars. Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté, puis l'agrégation a été accordée à M. P.-A. Colombo, ressortissant italien, par 10 voix contre une.

Le Conseil communal demandait un crédit de 4000 fr. pour la réfection d'un logement au 1er étage de l'immeuble du Chalet. Après avoir entendu le rapport à l'appui de cette demande et après en avoir discuté, le Conseil général a accordé à l'unanimité le crédit demandé.

BOVERESSE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 mars. Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté, puis l'agrégation a été accordée à M. P.-A. Colombo, ressortissant italien, par 10 voix contre une.

Le Conseil communal demandait un crédit de 4000 fr. pour la réfection d'un logement au 1er étage de l'immeuble du Chalet. Après avoir entendu le rapport à l'appui de cette demande et après en avoir discuté, le Conseil général a accordé à l'unanimité le crédit demandé.

BOVERESSE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 mars. Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté, puis l'agrégation a été accordée à M. P.-A. Colombo, ressortissant italien, par 10 voix contre une.

Le Conseil communal demandait un crédit de 4000 fr. pour la réfection d'un logement au 1er étage de l'immeuble du Chalet. Après avoir entendu le rapport à l'appui de cette demande et après en avoir discuté, le Conseil général a accordé à l'unanimité le crédit demandé.

BOVERESSE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 mars. Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté, puis l'agrégation a été accordée à M. P.-A. Colombo, ressortissant italien, par 10 voix contre une.

Le Conseil communal demandait un crédit de 4000 fr. pour la réfection d'un logement au 1er étage de l'immeuble du Chalet. Après avoir entendu le rapport à l'appui de cette demande et après en avoir discuté, le Conseil général a accordé à l'unanimité le crédit demandé.

BOVERESSE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 mars. Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté, puis l'agrégation a été accordée à M. P.-A. Colombo, ressortissant italien, par 10 voix contre une.

Le Conseil communal demandait un crédit de 4000 fr. pour la réfection d'un logement au 1er étage de l'immeuble du Chalet. Après avoir entendu le rapport à l'appui de cette demande et après en avoir discuté, le Conseil général a accordé à l'unanimité le crédit demandé.

BOVERESSE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 mars. Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté, puis l'agrégation a été accordée à M. P.-A. Colombo, ressortissant italien, par 10 voix contre une.

Le Conseil communal demandait un crédit de 4000 fr. pour la réfection d'un logement au 1er étage de l'immeuble du Chalet. Après avoir entendu le rapport à l'appui de cette demande et après en avoir discuté, le Conseil général a accordé à l'unanimité le crédit demandé.

BOVERESSE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 mars. Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté, puis l'agrégation a été accordée à M. P.-A. Colombo, ressortissant italien, par 10 voix contre une.

Le Conseil communal demandait un crédit de 4000 fr. pour la réfection d'un logement au 1er étage de l'immeuble du Chalet. Après avoir entendu le rapport à l'appui de cette demande et après en avoir discuté, le Conseil général a accordé à l'unanimité le crédit demandé.

BOVERESSE

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 9 mars. Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté, puis l'agrégation a été accordée à M. P.-A. Colombo, ressortissant italien, par 10 voix contre une.

Le Conseil communal demandait un crédit de 4000 fr. pour la réfection d'un logement au 1er étage de l'immeuble du Chalet. Après avoir entendu le rapport à l'appui de cette demande et après en avoir discuté, le Conseil général a accordé à l'unanimité le crédit demandé.

BOVERESSE

Conseil général

+

Madame Joseph Malbot-Fasnacht, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Lucien Malbot-Bugat et leurs enfants, à Civrac-Medoc ;
Madame et Monsieur Fritz Rosch-Malbot et leurs enfants, à Winterthour ;
Mademoiselle Hélène Malbot, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Joseph Malbot-Adam et leurs enfants, à Annemasse ;
les familles Facchinetti, Gaydamour, Fasnacht, Hintermeister, Aeschbacher, Sandoz et Resch,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph MALBOT

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 73ème année, après une courte maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 10 mars 1948.
(Fahys 17)

Repose en paix.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 13 mars, à 13 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Charles WENGER

leur très cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et parent, survenu dans sa 75ème année.

Sugiez, le 10 mars 1948.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu. Ma délivrance vient de Dieu.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 12 mars 1948, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Charles WENGER

C'est dans la tranquillité et le repos que sera votre salut. C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaie XXX, 15.

Monsieur Ernest JACOT

leur très cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et parent, survenu dans sa 75ème année.

Sugiez, le 10 mars 1948.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu. Ma délivrance vient de Dieu.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 12 mars 1948, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Ernest JACOT

C'est dans la tranquillité et le repos que sera votre salut. C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaie XXX, 15.

Monsieur Ernest JACOT

leur très cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et parent, survenu dans sa 75ème année.

Sugiez, le 10 mars 1948.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu. Ma délivrance vient de Dieu.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 12 mars 1948, à 14 heures.